



Extrait du registre des délibérations du
CONSEIL MUNICIPAL
Séance du 11 mars 2019

N° 2019/03/11/22

Nombre de conseillers en exercice : 57
Nombre de présents : 37
Nombre de votants : 48

Date de convocation :
01 mars 2019

L'an deux mille dix-neuf le onze mars à vingt heures, le Conseil municipal légalement convoqué s'est réuni à la Mairie de Châteaugiron sous la présidence de Monsieur Jean-Claude BELINE, maire de Châteaugiron.

<u>Présents :</u>			
Mme Marielle DEPORT	M. Jean-Claude BELINE	M. Joseph MENARD	M. Jean-Pierre PETERMANN
Mme Magalie DOUARCHE-SALAÜN	M. Yves RENAULT	M. Jean-Claude LEPRETRE	M. Vincent CROCC
Mme Véronique BOUCHET-CLÉMENT	M. Philippe LANGLOIS	Mme Catherine TAUPIN	Mme Laëtitia MIRALLES
Mme Laurence LOURDAIS-ROCU	M. Thierry SCHUFFENECKER	M. Denis GATEL	Mme Isabelle PLANTIN
M. Thierry PANNETIER	Mme Françoise GATEL	M. Daniel MARCHAND	Mme Sophie BRÉAL
M. Bruno VETTIER	Mme Morgan VIDAL	Mme Claudine DESMET	Mme Stéphanie BANCHAREL
M. Georges GUYARD	M. Bertrand TANGUILLE	M. René LOIZANCE	M. Michel RENAUDIN
M. Pascal GUISET	Mme Marie AGEZ	M. Jean-Claude MADIOT	Mme Sandrine PERRIER
M. Vincent BOUTEMY	Mme Nathalie GIDON	Mme Chrystelle HERNANDEZ	Mme Evelyne JAOUANNET
	M. Jacques LE GOFF		

<u>Absents :</u>	
M. Christian NIEL absent qui donne pouvoir à M ; Yves RENAULT	M. Christian BERNARD absent sans pouvoir
M. Dominique DURAND absent qui donne pouvoir à Mme Laëtitia MIRALLES	Mme Marie-Odile BOIVIN absente sans pouvoir
M. Dominique PÉLHATE absent sans pouvoir	Mme Danièle BOTTE absente qui donne pouvoir M. Denis GATEL
Mme Virginie LEFFRAY absente qui donne pouvoir à M. Joseph MÉNARD	M. Olivier MARAIS absent sans pouvoir
M. Hervé DIOT absent qui donne pouvoir à M. Bruno VETTIER	M. Christophe BUDOR absent sans pouvoir
Mme Séverine MAYEUX absente qui donne pouvoir à M. Vincent CROCC	Mme Laurence VILLENAVE absente sans pouvoir
Mme Chantal LOUIS absente qui donne pouvoir à Mme Marielle DEPORT	M. Jean-Marc ERNAULT absent qui donne pouvoir à M. Jean-Pierre PETERMANN
M. Jean-François PROVOST absent qui donne pouvoir à Mme Sandrine PERRIER	Mme Marie-Françoise ROGER absente qui donne pouvoir à Mme Nathalie GIDON
M. Alban MARTIN absent qui donne pouvoir à Mme Magalie DOUARCHE SALAÜN	M. Erwan PITOIS absent sans pouvoir
M. Dominique KACZMAREK absent sans pouvoir	Mme Marion BELLIARD absente sans pouvoir

Secrétaire de séance désignée : Monsieur Jean-Claude LEPRETRE

Objet : Reprise anticipée des résultats du budget « Assainissement » - exercice 2018

Rapporteur : Monsieur Jean-Claude LEPRETRE

Les résultats de clôture de l'exercice 2018 se soldent par :

- un excédent d'exploitation de : 615 094,42 €
- un excédent d'investissement de : 404 962,26 €

Il convient de préciser que ces résultats de clôture intègrent les résultats des trois budgets assainissement des communes déléguées existants avant la fusion du 1^{er} janvier 2019.

La reprise anticipée des résultats, avant le vote des comptes administratifs 2018, se présente donc comme suit :

- en excédent d'investissement (R 001) : 404 962,26 €
- en excédent d'exploitation (R 002) : 615 094,42 €

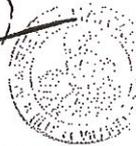
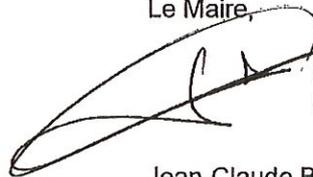
**Vu le Code général des collectivités territoriales et notamment l'article L. 2311-5,
Vu l'instruction budgétaire et comptable M 49,
Vu la validation des résultats de clôture de l'exercice 2018 par la trésorerie de Châteaugiron,
Vu l'exposé ci-dessus,**

Après en avoir délibéré à l'unanimité, le Conseil municipal :

- **accepte de reprendre par anticipation les résultats de l'exercice 2018 et de les affecter sur le budget de l'exercice 2019.**

Pour Copie Conforme,

Le Maire,



Jean-Claude BELINE

Certifié exécutoire par le maire,
compte-tenu de la réception en préfecture
le..... 19 MARS 2019

et de l'affichage ou la publication

Le Maire,



MIRIF de CHATEAUGIRON
VILLE et VILLAGES



CHÂTEAUGIRON

COMMUNE NOUVELLE DE CHÂTEAUGIRON, OSSÉ ET SAINT-AUBIN DU PAVAIL

Envoyé en préfecture le 19/03/2019
Reçu en préfecture le 20/03/2019
Affiché le
ID : 035-200064483-20190311-BP2019ASSCHAT-BF

Extrait du registre des délibérations du CONSEIL MUNICIPAL Séance du 11 mars 2019

N° 2019/03/11/23

Nombre de conseillers en exercice : 57
Nombre de présents : 37
Nombre de votants : 48

Date de convocation :
01 mars 2019

L'an deux mille dix-neuf le onze mars à vingt heures, le Conseil municipal légalement convoqué s'est réuni à la Mairie de Châteaugiron sous la présidence de Monsieur Jean-Claude BELINE, maire de Châteaugiron.

<i>Présents :</i>			
Mme Marielle DEPORT	M. Jean-Claude BELINE	M. Joseph MENARD	M. Jean-Pierre PETERMANN
Mme Magalie DOUARCHE-SALAÛN	M. Yves RENAULT	M. Jean-Claude LEPRETRE	M. Vincent CROCC
Mme Véronique BOUCHET-CLÉMENT	M. Philippe LANGLOIS	Mme Catherine TAUPIN	Mme Laëtitia MIRALLES
Mme Laurence LOURDAIS-ROCU	M. Thierry SCHUFFENECKER	M. Denis GATEL	Mme Isabelle PLANTIN
M. Thierry PANNETIER	Mme Françoise GATEL	M. Daniel MARCHAND	Mme Sophie BRÉAL
M. Bruno VETTIER	Mme Morgan VIDAL	Mme Claudine DESMET	Mme Stéphanie BANCHAREL
M. Georges GUYARD	M. Bertrand TANGUILLE	M. René LOIZANCE	M. Michel RENAUDIN
M. Pascal GUISET	Mme Marie AGEZ	M. Jean-Claude MADIOT	Mme Sandrine PERRIER
M. Vincent BOUTEMY	Mme Nathalie GIDON	Mme Chrystelle HERNANDEZ	Mme Evelyne JAOUANNET
	M. Jacques LE GOFF		

<i>Absents :</i>	
M. Christian NIEL absent qui donne pouvoir à M ; Yves RENAULT	M. Christian BERNARD absent sans pouvoir
M. Dominique DURAND absent qui donne pouvoir à Mme Laëtitia MIRALLES	Mme Marie-Odile BOIVIN absente sans pouvoir
M. Dominique PELHATE absent sans pouvoir	Mme Danlèle BOTTE absente qui donne pouvoir M. Denis GATEL
Mme Virginie LEFFRAY absente qui donne pouvoir à M. Joseph MÉNARD	M. Olivier MARAIS absent sans pouvoir
M. Hervé DIOT absent qui donne pouvoir à M. Bruno VETTIER	M. Christophe BUDOR absent sans pouvoir
Mme Séverine MAYEUX absente qui donne pouvoir à M. Vincent CROCC	Mme Laurence VILLENAVE absente sans pouvoir
Mme Chantal LOUIS absente qui donne pouvoir à Mme Marielle DEPORT	M. Jean-Marc ERNAULT absent qui donne pouvoir à M. Jean-Pierre PETERMANN
M. Jean-François PROVOST absent qui donne pouvoir à Mme Sandrine PERRIER	Mme Marie-Françoise ROGER absente qui donne pouvoir à Mme Nathalie GIDON
M. Alban MARTIN absent qui donne pouvoir à Mme Magalie DOUARCHE SALAÛN	M. Erwan PITOIS absent sans pouvoir
M. Dominique KACZMAREK absent sans pouvoir	Mme Marion BELLIARD absente sans pouvoir

Secrétaire de séance désignée : Monsieur Jean-Claude LEPRETRE

Objet : Vote du Budget Primitif « Assainissement » - exercice 2019

Rapporteur : Monsieur Jean-Claude LEPRETRE

Le budget primitif « Assainissement Châteaugiron » pour l'exercice 2019 s'élève globalement à **2 251 246,00 €** répartis en deux sections qui s'équilibrent comme suit :

- section d'exploitation	1 034 095,00 €
- section d'investissement	1 217 151,00 €

Des extraits des documents budgétaires 2019 sont joints à la note de synthèse, consultables dans leur intégralité en Mairie (Annexe 1.23).

Vu le Code Général des Collectivités territoriales et notamment les articles L. 1612-1 et suivants et L. 2311-1 et suivants,

Vu l'instruction budgétaire et comptable M 49,

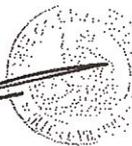
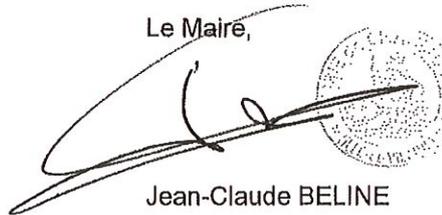
Vu l'avis favorable de la commission Finances du 19 février 2019,

Après en avoir délibéré à l'unanimité, le Conseil municipal :

- **vote le budget primitif « Assainissement » de l'exercice 2019.**

Pour Copie Conforme,

Le Maire,



Jean-Claude BELINE

Certifié exécutoire par le maire,
compte-tenu de la réception en préfecture
le..... 19 MARS 2019.....
et de l'affichage ou la publication
Le Maire,



REPUBLIQUE FRANÇAISE

Annexe 1 du point 23

Numéro SIRET 20006448300098	COLLECTIVITE DE RATTACHEMENT COMMUNE COMMUNE DE CHATEAUGIRON
--	---

POSTE COMPTABLE DE : tresorerie de chateaugiron

SERVICE PUBLIC LOCAL

M. 49 (1)

Budget primitif (projet de budget)

BUDGET : ASSAINISSEMENT (2)

ANNEE 2019

(1) Compléter en fonction du service public local et du plan de comptes utilisé : M. 4, M. 41, M. 42, M. 43, M. 44 ou M. 49.

(2) Indiquer le budget concerné : budget principal ou libellé du budget annexe.

Sommaire

I - Informations générales

Modalités de vote du budget 3

II - Présentation générale du budget

A1 - Vue d'ensemble - Sections 4

A2 - Vue d'ensemble - Section d'exploitation - Chapitres 5

A3 - Vue d'ensemble - Section d'investissement - Chapitres 7

B1 - Balance générale du budget - Dépenses 9

B2 - Balance générale du budget - Recettes 10

III - Vote du budget

A1 - Section d'exploitation - Détail des dépenses 12

A2 - Section d'exploitation - Détail des recettes 14

B1 - Section d'investissement - Détail des dépenses 15

B2 - Section d'investissement - Détail des recettes 16

B3 - Opérations d'équipement - Détail des chapitres et articles 17

IV - Annexes

A - Eléments du bilan

A1.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie Sans Objet

A1.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette 18

A1.3 - Etat de la dette - Répartition des emprunts par structure de taux 22

A1.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours 23

A1.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture Sans Objet

A1.6 - Etat de la dette - Autres dettes Sans Objet

A2 - Méthodes utilisées pour les amortissements 24

A3.1 - Etat des provisions et des dépréciations Sans Objet

A3.2 - Etalement des provisions Sans Objet

A4.1 - Equilibre des opérations financières - Dépenses 25

A4.2 - Equilibre des opérations financières - Recettes 26

A5.1.1 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Exploitation (1) Sans Objet

A5.1.2 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement (1) Sans Objet

A5.2.1 - Etat de ventilation des dép. et rec. des services d'assainissement collectif et non collectif - Exploitation (1) Sans Objet

A5.2.2 - Etat de ventilation des dép. et rec. des services d'assainissement collectif et non collectif - Investissement (1) Sans Objet

A6 - Etat des charges transférées Sans Objet

A7 - Détail des opérations pour compte de tiers Sans Objet

B - Engagements hors bilan

B1.1 - Etat des emprunts garantis par la régie Sans Objet

B1.2 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux garanties d'emprunt Sans Objet

B1.3 - Subventions versées dans le cadre du vote du budget Sans Objet

B1.4 - Etat des contrats de crédit-bail Sans Objet

B1.5 - Etat des contrats de partenariat public-privé Sans Objet

B1.6 - Etat des autres engagements donnés Sans Objet

B1.7 - Etat des engagements reçus Sans Objet

B2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents Sans Objet

B2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents Sans Objet

C - Autres éléments d'informations

C1.1 - Etat du personnel Sans Objet

C1.2 - Etat du personnel de la collectivité ou de l'établissement de rattachement employé par la régie 27

C2 - Liste des organismes dans lesquels a été pris un engagement financier (2) Sans Objet

C3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe (3) Sans Objet

D - Arrêté et signatures

D - Arrêté et signatures 28

(1) Ces états ne sont obligatoires que pour les régies rattachées à des communes et groupements de communes de moins de 3 000 habitants ayant décidé d'établir un budget unique pour leurs services de distribution d'eau potable et d'assainissement dans les conditions fixées par l'article L. 2224-6 du CGCT. Ils n'existent qu'en M. 49.

(2) Ces états ne sont obligatoires que pour les régies rattachées à des communes de 3 500 habitants et plus (art. L. 2313-1 du CGCT), à des groupements comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus (art. L. 5211-36 du CGCT, art L. 5711-1 CGCT) et à leurs établissements publics.

(3) Uniquement pour les services dotés de l'autonomie financière et de la personnalité morale.

Préciser, pour chaque annexe, si l'état est sans objet le cas échéant.

I – INFORMATIONS GENERALES
MODALITES DE VOTE DU BUDGET

I – L'assemblée délibérante a voté le présent budget par nature :

- au niveau (1) du chapitre pour la section de fonctionnement ;
- au niveau (1) du chapitre pour la section d'investissement.
 - sans (2) les chapitres « opérations d'équipement » de l'état III B 3.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II – En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense « opération d'équipement ».

III – Les provisions sont (3) semi-budgétaires (pas d'inscriptions en recettes de la section d'investissement) .

IV – La comparaison avec le budget précédent (cf. colonne « Pour mémoire ») s'effectue par rapport à la colonne du budget (4) primitif de l'exercice précédent.

V – Le présent budget a été voté (5) avec reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1.

(1) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».

(2) Indiquer « avec » ou « sans » les chapitres opérations d'équipement.

(3) A compléter par un seul des deux choix suivants :

- semi-budgétaires (pas d'inscription en recette de la section d'investissement),
- budgétaires (délibération n° du).

(4) Indiquer « primitif de l'exercice précédent » ou « cumulé de l'exercice précédent ».

(5) A compléter par un seul des trois choix suivants :

- sans reprise des résultats de l'exercice N-1,
- avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif,
- avec reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET**VUE D'ENSEMBLE****EXPLOITATION**

		DEPENSES DE LA SECTION D'EXPLOITATION	RECETTES DE LA SECTION D'EXPLOITATION
V O T E	CREDITS DE FONCTIONNEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1)	1 034 095,00	419 000,58
	+	+	+
R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	0,00	0,00
	002 RESULTAT D'EXPLOITATION REPORTE (2)	(si déficit) 0,00	(si excédent) 615 094,42
=		=	=
TOTAL DE LA SECTION D'EXPLOITATION (3)		1 034 095,00	1 034 095,00

INVESTISSEMENT

		DEPENSES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	RECETTES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT
V O T E	CREDITS D'INVESTISSEMENT (1) VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (y compris les comptes 1064 et 1068)	1 217 151,00	812 188,74
	+	+	+
R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	0,00	0,00
	001 SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTE (2)	(si solde négatif) 0,00	(si solde positif) 404 962,26
=		=	=
TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (3)		1 217 151,00	1 217 151,00

TOTAL

TOTAL DU BUDGET (3)	2 251 246,00	2 251 246,00
----------------------------	---------------------	---------------------

(1) Au budget primitif, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de cette étape budgétaire. De même, pour les décisions modificatives et le budget supplémentaire, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de l'étape budgétaire sans sommation avec ceux antérieurement votés lors du même exercice.

(2) A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Pour la section d'exploitation, les RAR sont constitués par l'ensemble des dépenses engagées et n'ayant pas donné lieu à service fait au 31 décembre de l'exercice précédent. En recettes, il s'agit des recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

Pour la section d'investissement, les RAR correspondent aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

(3) Total de la section d'exploitation = RAR + résultat reporté + crédits d'exploitation votés.

Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés.

Total du budget = Total de la section d'exploitation + Total de la section d'investissement.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

SECTION D'EXPLOITATION – CHAPITRES

DEPENSES D'EXPLOITATION

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
011	Charges à caractère général	98 900,00	0,00	139 200,00	0,00	139 200,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	100 000,00	0,00	113 000,00	0,00	113 000,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	1 000,00	0,00	1 000,00	0,00	1 000,00
Total des dépenses de gestion des services		199 900,00	0,00	253 200,00	0,00	253 200,00
66	Charges financières	0,00	0,00	4 000,00	0,00	4 000,00
67	Charges exceptionnelles	500,00	0,00	500,00	0,00	500,00
68	Dotations aux provisions et dépréciat° (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	10 000,00		10 000,00	0,00	10 000,00
Total des dépenses réelles d'exploitation		210 400,00	0,00	267 700,00	0,00	267 700,00
023	Virement à la section d'investissement (6)	425 911,00		643 895,00	0,00	643 895,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (6)	86 000,00		122 500,00	0,00	122 500,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (6)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre d'exploitation		511 911,00		766 395,00	0,00	766 395,00
TOTAL		722 311,00	0,00	1 034 095,00	0,00	1 034 095,00

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES	1 034 095,00
---	---------------------

RECETTES D'EXPLOITATION

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	290 000,21	0,00	381 000,58	0,00	381 000,58
73	Produits issus de la fiscalité (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Subventions d'exploitation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes de gestion des services		290 000,21	0,00	381 000,58	0,00	381 000,58
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	8 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises sur provisions et dépréciations (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles d'exploitation		298 000,21	0,00	381 000,58	0,00	381 000,58
042	Opérat° ordre transfert entre sections (6)	17 719,00		38 000,00	0,00	38 000,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (6)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre d'exploitation		17 719,00		38 000,00	0,00	38 000,00
TOTAL		315 719,21	0,00	419 000,58	0,00	419 000,58

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)	615 094,42
---	-------------------

=

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES	1 034 095,00
---	---------------------

Pour information :

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (8)	728 395,00
---	-------------------

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la régie.

(1) Cf. Modalités de vote I.

(2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(5) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.

(6) $DE\ 023 = RI\ 021$; $DI\ 040 = RE\ 042$; $RI\ 040 = DE\ 042$; $DI\ 041 = RI\ 041$; $DE\ 043 = RE\ 043$.

(7) Ce chapitre existe uniquement en M. 41, M. 43 et M. 44.

(8) Solde de l'opération $DE\ 023 + DE\ 042 - RE\ 042$ ou solde de l'opération $RI\ 021 + RI\ 040 - DI\ 040$.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET**SECTION D'INVESTISSEMENT – CHAPITRES****DEPENSES D'INVESTISSEMENT**

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
20	Immobilisations incorporelles	20 000,00	0,00	100 200,00	0,00	100 200,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	698 271,00	0,00	1 050 951,00	0,00	1 050 951,00
	Total des opérations d'équipement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses d'équipement	718 271,00	0,00	1 151 151,00	0,00	1 151 151,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	14 450,00	0,00	18 000,00	0,00	18 000,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	10 000,00		10 000,00	0,00	10 000,00
	Total des dépenses financières	24 450,00	0,00	28 000,00	0,00	28 000,00
45...	Total des opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses réelles d'investissement	742 721,00	0,00	1 179 151,00	0,00	1 179 151,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	17 719,00		38 000,00	0,00	38 000,00
041	Opérations patrimoniales (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses d'ordre d'investissement	17 719,00		38 000,00	0,00	38 000,00
	TOTAL	760 440,00	0,00	1 217 151,00	0,00	1 217 151,00

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (1)	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	1 217 151,00
---	---------------------

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	20 793,00	0,00	20 793,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes d'équipement	0,00	0,00	20 793,00	0,00	20 793,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	10 000,55	0,00	25 000,74	0,00	25 000,74
106	Réserves (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes financières	10 000,55	0,00	25 000,74	0,00	25 000,74
45...	Total des opérations pour le compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes réelles d'investissement	10 000,55	0,00	45 793,74	0,00	45 793,74
021	Virement de la section d'exploitation (4)	425 911,00		643 895,00	0,00	643 895,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	86 000,00		122 500,00	0,00	122 500,00
041	Opérations patrimoniales (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
	Total des recettes d'ordre d'investissement	511 911,00		766 395,00	0,00	766 395,00
	TOTAL	521 911,55	0,00	812 188,74	0,00	812 188,74

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPC

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES

1 217 151,00

Pour information :

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la régie.

**AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL
DÉGAGÉ PAR LA SECTION DE
FONCTIONNEMENT (8)**

728 395,00

(1) cf. Modalités de vote I.

(2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) $DE\ 023 = RI\ 021$; $DI\ 040 = RE\ 042$; $RI\ 040 = DE\ 042$; $DI\ 041 = RI\ 041$; $DE\ 043 = RE\ 043$.

(5) A servir uniquement, en dépense, lorsque la régie effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée et, en recettes, lorsque le service non personnalisé reçoit une dotation en espèces de la part de sa collectivité de rattachement.

(6) Seul le total des opérations réelles pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV-A7).

(7) Le compte 106 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

(8) Solde de l'opération $DE\ 023 + DE\ 042 - RE\ 042$ ou solde de l'opération $RI\ 021 + RI\ 040 - DI\ 040$.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET**BALANCE GENERALE DU BUDGET****1 – DEPENSES (du présent budget + restes à réaliser)**

	EXPLOITATION	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général	139 200,00		139 200,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	113 000,00		113 000,00
014	Atténuations de produits	0,00		0,00
60	Achats et variation des stocks (3)		0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	1 000,00		1 000,00
66	Charges financières	4 000,00	0,00	4 000,00
67	Charges exceptionnelles	500,00	0,00	500,00
68	Dot. Amortist, dépréciat°, provisions	0,00	122 500,00	122 500,00
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés (4)	0,00		0,00
71	Production stockée (ou déstockage) (3)		0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	10 000,00		10 000,00
023	Virement à la section d'investissement		643 895,00	643 895,00
Dépenses d'exploitation – Total		267 700,00	766 395,00	1 034 095,00

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES	1 034 095,00
---	---------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	38 000,00	38 000,00
14	Prov. Réglementées, amort. dérogatoires		0,00	0,00
15	Provisions pour risques et charges (5)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	18 000,00	0,00	18 000,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00		0,00
	Total des opérations d'équipement	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (6)	100 200,00	0,00	100 200,00
21	Immobilisations corporelles (6)	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (6)	1 050 951,00	0,00	1 050 951,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	Amortissement des immobilisations (reprises)		0,00	0,00
29	Dépréciation des immobilisations		0,00	0,00
39	Dépréciat° des stocks et en-cours		0,00	0,00
45...	Opérations pour compte de tiers (7)	0,00	0,00	0,00
481	Charges à répartir plusieurs exercices		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	10 000,00		10 000,00
Dépenses d'investissement – Total		1 179 151,00	38 000,00	1 217 151,00

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	1 217 151,00
---	---------------------

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer les variations de stocks (sauf stocks de marchandises et de fournitures).

(4) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.

(5) Si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Hors chapitres « opérations d'équipement ».

(7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7).

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

BALANCE GENERALE DU BUDGET

2 – RECETTES (du présent budget + restes à réaliser)

	EXPLOITATION	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges	0,00		0,00
60	Achats et variation des stocks (3)		0,00	0,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	381 000,58		381 000,58
71	Production stockée (ou déstockage) (3)		0,00	0,00
72	Production immobilisée		0,00	0,00
73	Produits issus de la fiscalité (6)	0,00		0,00
74	Subventions d'exploitation	0,00		0,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00		0,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00	38 000,00	38 000,00
78	Reprise amort., dépréciat° et provisions	0,00	0,00	0,00
79	Transferts de charges		0,00	0,00
	Recettes d'exploitation – Total	381 000,58	38 000,00	419 000,58

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	615 094,42
---	-------------------

=

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES	1 034 095,00
---	---------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 106)	25 000,74	0,00	25 000,74
13	Subventions d'investissement	20 793,00	0,00	20 793,00
14	Prov. Réglementées, amort. dérogatoires		0,00	0,00
15	Provisions pour risques et charges (4)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	0,00	0,00	0,00
18	Comptes liaison : affectat° BA, régies	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	Amortissement des immobilisations		122 500,00	122 500,00
29	Dépréciation des immobilisations (4)		0,00	0,00
39	Dépréciat° des stocks et en-cours (4)		0,00	0,00
45...	Opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00
481	Charges à répartir plusieurs exercices		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
021	Virement de la section d'exploitation		643 895,00	643 895,00
	Recettes d'investissement – Total	45 793,74	766 395,00	812 188,74

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE	404 962,26
--	-------------------

+

AFFECTATION AUX COMPTES 106	0,00
------------------------------------	-------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	1 217 151,00
---	---------------------

- (1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.
- (2) Voir liste des opérations d'ordre.
- (3) Permet de retracer les variations de stocks (sauf stocks de marchandises et de fournitures).
- (4) Si la régie applique le régime des provisions budgétaires.
- (5) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7).
- (6) Ce chapitre existe uniquement en M. 41, en M. 43 et en M. 44.

III – VOTE DU BUDGET

SECTION D'EXPLOITATION – DETAIL DES DEPENSES

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
011	Charges à caractère général (5) (6)	98 900,00	139 200,00	0,00
604	Achats d'études, prestations de services	0,00	30 000,00	0,00
6061	Fournitures non stockables (eau, énergie)	6 500,00	10 000,00	0,00
6063	Fournitures entretien et petit équipt	200,00	1 000,00	0,00
6066	Carburants	1 500,00	2 500,00	0,00
61523	Entretien, réparations réseaux	4 000,00	13 500,00	0,00
6155	Entretien et réparations biens mobiliers	2 000,00	2 000,00	0,00
6156	Maintenance	45 000,00	45 000,00	0,00
616	Primes d'assurances	700,00	700,00	0,00
617	Etudes et recherches	12 000,00	0,00	0,00
622	Rémunérations intermédiaires, honoraires	0,00	2 000,00	0,00
626	Frais postaux et frais télécommunicat°	2 000,00	2 500,00	0,00
628	Divers	25 000,00	30 000,00	0,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	100 000,00	113 000,00	0,00
621	Personnel extérieur au service	100 000,00	113 000,00	0,00
014	Atténuations de produits (7)	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	1 000,00	1 000,00	0,00
6541	Créances admises en non-valeur	1 000,00	1 000,00	0,00
TOTAL = DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a) = (011 + 012 + 014 + 65)		199 900,00	253 200,00	0,00
66	Charges financières (b) (8)	0,00	4 000,00	0,00
66111	Intérêts réglés à l'échéance	0,00	4 000,00	0,00
67	Charges exceptionnelles (c)	500,00	500,00	0,00
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs)	500,00	500,00	0,00
68	Dotations aux provisions et dépréciat° (d) (9)	0,00	0,00	0,00
69	Impôts sur les bénéfiques et assimilés (e) (10)	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues (f)	10 000,00	10 000,00	0,00
TOTAL DES DEPENSES REELLES = a + b + c + d + e + f		210 400,00	267 700,00	0,00
023	Virement à la section d'investissement	425 911,00	643 895,00	0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (11) (12)	86 000,00	122 500,00	0,00
6811	Dot. amort. Immos incorp. et corporelles	86 000,00	122 500,00	0,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		511 911,00	766 395,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE		511 911,00	766 395,00	0,00
TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		722 311,00	1 034 095,00	0,00

+

RESTES A REALISER N-1 (13)	0,00
-----------------------------------	-------------

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (13)	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES	1 034 095,00
---	---------------------

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (8)

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
- Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Cf. Modalités de vote I.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Le compte 621 est retracé au sein du chapitre 012.

(6) Le compte 634 est uniquement ouvert en M. 41.

(7) Le compte 739 est uniquement ouvert en M. 43 et en M. 44.

(8) Si le mandatement des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.

(9) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(10) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.

(11) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DE 042 = RI 040*.

(12) Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(13) Inscire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET

SECTION D'EXPLOITATION – DETAIL DES RECETTES

Chap / art(1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
013	Atténuations de charges (5)	0,00	0,00	0,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	290 000,21	381 000,58	0,00
70611	Redevance d'assainissement collectif	250 000,00	311 000,58	0,00
70613	Participations assainissement collectif	40 000,21	70 000,00	0,00
73	Produits issus de la fiscalité (6)	0,00	0,00	0,00
74	Subventions d'exploitation	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	0,00
TOTAL = RECETTES DE GESTION DES SERVICES (a) = 013 + 70 + 73 + 74 + 75		290 000,21	381 000,58	0,00
76	Produits financiers (b)	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels (c)	8 000,00	0,00	0,00
774	Subventions exceptionnelles	8 000,00	0,00	0,00
78	Reprises sur provisions et dépréciations (d) (7)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES REELLES = a + b + c + d		298 000,21	381 000,58	0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (8) (9)	17 719,00	38 000,00	0,00
777	Quote-part subv invest transf cpte résul	17 719,00	38 000,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (8)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		17 719,00	38 000,00	0,00
TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		315 719,21	419 000,58	0,00

+

RESTES A REALISER N-1 (10)	0,00
-----------------------------------	-------------

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (10)	615 094,42
--	-------------------

=

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES	1 034 095,00
---	---------------------

Détail du calcul des ICNE au compte 7622

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
- Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(2) Cf. Modalités de vote I.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Le compte 699 n'existe pas en M. 49.

(6) Ce chapitre existe uniquement en M. 41, M. 43 et M. 44.

(7) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(8) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RE 042 = DI 040, RE 043 = DE 043.

(9) Le compte 7815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(10) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET**SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES DEPENSES**

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
20	Immobilisations incorporelles (hors opérations)	20 000,00	100 200,00	0,00
203	Frais d'études, recherche, développement	20 000,00	100 200,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (hors opérations)	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (hors opérations)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (hors opérations)	698 271,00	1 050 951,00	0,00
2315	Installat°, matériel et outillage techni	698 271,00	850 951,00	0,00
2318	Autres immo. corporelles en cours	0,00	200 000,00	0,00
Total des dépenses d'équipement		718 271,00	1 151 151,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	14 450,00	18 000,00	0,00
1641	Emprunts en euros	0,00	3 000,00	0,00
167	Emprunts et dettes condit° particulières	14 450,00	15 000,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	10 000,00	10 000,00	0,00
Total des dépenses financières		24 450,00	28 000,00	0,00
Total des dépenses d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00
TOTAL DEPENSES REELLES		742 721,00	1 179 151,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections (7) (8)	17 719,00	38 000,00	0,00
	Reprises sur autofinancement antérieur	17 719,00	38 000,00	0,00
1391	Subventions d'équipement	17 719,00	38 000,00	0,00
	Charges transférées	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (9)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DEPENSES D'ORDRE		17 719,00	38 000,00	0,00
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des dépenses réelles et d'ordre)		760 440,00	1 217 151,00	0,00

+

RESTES A REALISER N-1 (10)	0,00
-----------------------------------	-------------

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (10)	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	1 217 151,00
---	---------------------

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(2) Cf. Modalités de vote I.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir état III B3 pour le détail des opérations d'équipement.

(6) Voir annexe IV A7 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 040 = RE 042.

(8) Le compte 15...2 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(9) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

(10) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET**SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES RECETTES**

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
13	Subventions d'investissement	0,00	20 793,00	0,00
131	Subvention d'équipement	0,00	20 793,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		0,00	20 793,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	10 000,55	25 000,74	0,00
10222	FCTVA	10 000,55	25 000,74	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières		10 000,55	25 000,74	0,00
Total des recettes d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00
TOTAL RECETTES REELLES		10 000,55	45 793,74	0,00
021	Virement de la section d'exploitation	425 911,00	643 895,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections (6) (7)	86 000,00	122 500,00	0,00
2812	Agencements, aménagements de terrains	0,00	370,00	0,00
2813	Constructions	2 000,00	7 130,00	0,00
28158	Autres matériels, outillage technique	84 000,00	115 000,00	0,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION D'EXPLOITATION		511 911,00	766 395,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (8)	0,00	0,00	0,00
TOTAL RECETTES D'ORDRE		511 911,00	766 395,00	0,00
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des recettes réelles et d'ordre)		521 911,55	812 188,74	0,00

+

RESTES A REALISER N-1 (9)	0,00
----------------------------------	-------------

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (9)	404 962,26
--	-------------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	1 217 151,00
---	---------------------

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(2) Cf. Modalités de vote I.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir annexe IV A7 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RI 040 = DE 042.

(7) Le compte 15...2 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(8) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

(9) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE

A1.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
163 Emprunts obligataires (Total)					0,00									
164 Emprunts auprès d'établissement de crédit (Total)					298 300,07									
1641 Emprunts en euros (total)					298 300,07									
0101026	AGENCE DE L'EAU LOIRE-BRETAGNE	10/09/2001	30/06/2003	30/06/2003	216 736,77	F	FIXE	0,000	0,000		A	P Echéances Constantes/Amortissements Progressifs	N	A-1
70003549303	CREDIT AGRICOLE D'ILLE-ET-VILAINE	03/11/2006	01/01/2017	10/02/2017	81 563,30	F	FIXE	4,600	4,760		T	P Echéances Constantes/Amortissements Progressifs	N	A-1
1643 Emprunts en devises (total)					0,00									
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total)					0,00									
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)					0,00									
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)					0,00									
1675 Dettes pour METP et PPP (total)					0,00									
1678 Autres emprunts et dettes (total)					0,00									
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)					0,00									
1681 Autres emprunts (total)					0,00									

COMMUNE DE CHATEAUGIRON - ASSAINISSEMENT - BP (projet de budget) - 2019

Envoyé en préfecture le 19/03/2019

Reçu en préfecture le 20/03/2019

Affiché le

ID : 035-200064483-20190311-BP2019ASSCHAT-BF

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	de remboursement anticipé O/N	gorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
1682 Bons à moyen terme négociables (total)					0,00									
1687 Autres dettes (total)					0,00									
Total général					298 300,07									

(1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Mentionner le ou les types d'index (ex : Euribor 3 mois).

(5) Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements : A : annuelle ; M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, T : trimestrielle, X autre.

(7) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres à préciser.

(8) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE

IV
A1.2

A1.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166) (suite)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 01/01/N											
	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	
163 Emprunts obligataires (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
164 Emprunts auprès d'établissement de crédit (Total)		0,00		93 778,48					17 192,22	3 469,34	0,00	479,03
1641 Emprunts en euros (total)		0,00		93 778,48					17 192,22	3 469,34	0,00	479,03
0101026	N	0,00	A-1	17 338,94	1,00	F	FIXE	0,000	14 449,12	0,00	0,00	0,00
70003549303	N	0,00	A-1	76 439,54	18,00	F	FIXE	0,000	2 743,10	3 469,34	0,00	479,03
1643 Emprunts en devises (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total) (9)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1675 Dettes pour METP et PPP (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1678 Autres emprunts et dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1681 Autres emprunts (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1682 Bons à moyen terme négociables (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1687 Autres dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
Total général		0,00		93 778,48					17 192,22	3 469,34	0,00	479,03

(9) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.

(10) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « détail des opérations de couverture ».

COMMUNE DE CHATEAUGIRON - ASSAINISSEMENT - BP (projet de budget) - 2019

- (11) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).
- (12) Type de taux d'intérêt après opérations de couverture : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une
- (13) Mentionner l'index en cours au 01/01/N après opérations de couverture.
- (14) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.
- (15) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.
- (16) Indiquer les intérêts éventuellement reçus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés au 768.

Envoyé en préfecture le 19/03/2019

Reçu en préfecture le 20/03/2019

Affiché le

ID : 035-200064483-20190311-BP2019ASSCHAT-BF

IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX

A1.3 – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX (HORS A1)

Emprunts ventilés par structure de taux selon le risque le plus élevé (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat) (1)	Organisme prêteur ou chef de file	Nominal (2)	Capital restant dû au 01/01/N (3)	Type d'indices (4)	Durée du contrat	Dates des périodes bonifiées	Taux minimal (5)	Taux maximal (6)	Coût de sortie (7)	Taux maximal après couverture éventuelle (8)	Niveau du taux à la date de vote du budget (9)	Intérêts à payer au cours de l'exercice (10)	Intérêts à percevoir au cours de l'exercice (le cas échéant) (11)	% par type de taux selon le capital restant dû
Echange de taux, taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel) (A)														
TOTAL (A)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Barrière simple (B)														
TOTAL (B)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Option d'échange (C)														
TOTAL (C)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplificateur jusqu'à 3 ou multiplificateur jusqu'à 5 capé (D)														
TOTAL (D)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplificateur jusqu'à 5 (E)														
TOTAL (E)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Autres types de structures (F)														
TOTAL (F)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00

(1) Répartir les emprunts selon le type de structure de taux (de A à F selon la classification de la charte de bonne conduite) en fonction du risque le plus élevé à courir sur toute la durée de vie du contrat de prêt et après opérations de couverture éventuelles.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine. En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du nominal couvert et la part non couverte.

(3) En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du capital restant dû couvert et la part non couverte.

(4) Indiquer la classification de l'indice sous-jacent suivant la typologie de la circulaire du 25 juin 2010 sur les produits financiers (de 1 à 6). 1 : Indice zone euro / 2 : Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices / 3 : Ecart indice zone euro / 4 : Indices hors zone euro ou écart d'indices dont l'un est hors zone euro / 5 : écarts d'indices hors zone euro / 6 : autres indices.

(5) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux minimal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(6) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux maximal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(7) Coût de sortie : indiquer le montant de l'indemnité contractuelle de remboursement définitif de l'emprunt au 01/01/N ou le cas échéant, à la prochaine date d'échéance.

(8) Montant, index ou formule.

(9) Indiquer le niveau de taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variables, indiquer le niveau du taux à la date de vote du budget.

(10) Indiquer les intérêts à payer au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels à payer au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

(11) Indiquer les intérêts à percevoir au titre du contrat d'échange et comptabilisés au 768.

IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS

A1.4 – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)

Indices sous-jacents		(1) Indices zone euro	(2) Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	(3) Ecart d'indices zone euro	(4) Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est un indice hors zone euro	(5) Ecart d'indices hors zone euro	(6) Autres indices
(A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens unique). Taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel)	Nombre de produits	2	0	0	0	0	
	% de l'encours	100,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	93 778,48	0,00	0,00	0,00	0,00	
(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(C) Option d'échange (swaption)	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(D) Multiplicateur jusqu'à 3 ; multiplicateur jusqu'à 5 capé	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(E) Multiplicateur jusqu'à 5	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(F) Autres types de structures	Nombre de produits						0
	% de l'encours						0,00
	Montant en euros						0,00

(1) Cette annexe retrace le stock de dette au 01/01/N après opérations de couverture éventuelles.



Extrait du registre des délibérations du
CONSEIL MUNICIPAL
Séance du 11 mars 2019

N° 2019/03/11/24

Nombre de conseillers en exercice : 57
Nombre de présents : 37
Nombre de votants : 48

Date de convocation :
01 mars 2019

L'an deux mille dix-neuf le onze mars à vingt heures, le Conseil municipal légalement convoqué s'est réuni à la Mairie de Châteaugiron sous la présidence de Monsieur Jean-Claude BELINE, maire de Châteaugiron.

<u>Présents :</u>			
Mme Marielle DEPORT	M. Jean-Claude BELINE	M. Joseph MENARD	M. Jean-Pierre PETERMANN
Mme Magalie DOUARCHE-SALAÜN	M. Yves RENAULT	M. Jean-Claude LEPRETRE	M. Vincent CROCC
Mme Véronique BOUCHET-CLÉMENT	M. Philippe LANGLOIS	Mme Catherine TAUPIN	Mme Laëtitia MIRALLES
Mme Laurence LOURDAIS-ROCU	M. Thierry SCHUFFENECKER	M. Denis GATEL	Mme Isabelle PLANTIN
M. Thierry PANNETIER	Mme Françoise GATEL	M. Daniel MARCHAND	Mme Sophie BRÉAL
M. Bruno VETTIER	Mme Morgan VIDAL	Mme Claudine DESMET	Mme Stéphanie BANCHAREL
M. Georges GUYARD	M. Bertrand TANGUILLE	M. René LOIZANCE	M. Michel RENAUDIN
M. Pascal GUISSSET	Mme Marie AGEZ	M. Jean-Claude MADIOT	Mme Sandrine PERRIER
M. Vincent BOUTEMY	Mme Nathalie GIDON	Mme Chrystelle HERNANDEZ	Mme Evelyne JAOUANNET
	M. Jacques LE GOFF		

<u>Absents :</u>	
M. Christian NIEL absent qui donne pouvoir à M ; Yves RENAULT	M. Christian BERNARD absent sans pouvoir
M. Dominique DURAND absent qui donne pouvoir à Mme Laëtitia MIRALLES	Mme Marie-Odile BOVIN absente sans pouvoir
M. Dominique PELHATE absent sans pouvoir	Mme Danièle BOTTE absente qui donne pouvoir M. Denis GATEL
Mme Virginie LEFFRAY absente qui donne pouvoir à M. Joseph MÉNARD	M. Olivier MARAIS absent sans pouvoir
M. Hervé DIOT absent qui donne pouvoir à M. Bruno VETTIER	M. Christophe BUDOR absent sans pouvoir
Mme Séverine MAYEUX absente qui donne pouvoir à M. Vincent CROCC	Mme Laurence VILLENAVE absente sans pouvoir
Mme Chantal LOUIS absente qui donne pouvoir à Mme Marielle DEPORT	M. Jean-Marc ERNAULT absent qui donne pouvoir à M. Jean-Pierre PETERMANN
M. Jean-François PROVOST absent qui donne pouvoir à Mme Sandrine PERRIER	Mme Marie-Françoise ROGER absente qui donne pouvoir à Mme Nathalie GIDON
M. Alban MARTIN absent qui donne pouvoir à Mme Magalie DOUARCHE SALAÜN	M. Erwan PITOIS absent sans pouvoir
M. Dominique KACZMAREK absent sans pouvoir	Mme Marion BELLARD absente sans pouvoir

Secrétaire de séance désignée : Monsieur Jean-Claude LEPRETRE

Objet : Reprise anticipée des résultats du budget « Auberge du Pavail » - exercice 2018

Rapporteur : Monsieur Vincent CROCC

Les résultats de clôture de l'exercice 2018 se soldent par :

- un excédent de fonctionnement de : 3 319,99 €
- un déficit d'investissement de : 29 787,75 €

La reprise anticipée des résultats, avant le vote du compte administratif 2018, se présente donc comme suit :

- en excédent de fonctionnement (R 002) : 0,00 €
- au 1068 - Excédents de fonctionnement capitalisés : 3 319,99 €
- en déficit d'investissement (D 001) : 29 787,75 €

**Vu le Code général des collectivités territoriales et notamment l'article L. 2311-5,
Vu l'instruction budgétaire et comptable M 14,
Vu la validation des résultats de clôture de l'exercice 2018 par la trésorerie de Châteaugiron,
Vu l'exposé ci-dessus,**

Après en avoir délibéré à l'unanimité, le Conseil municipal :

- **accepte de reprendre par anticipation les résultats de l'exercice 2018 et de les affecter sur le budget de l'exercice 2019.**

Pour Copie Conforme,

Le Maire,

Jean-Claude BELINE

Certifié exécutoire par le maire,
compte-tenu de la réception en préfecture
le..... 19 MARS 2019

et de l'affichage ou la publication

Le Maire,



Extrait du registre des délibérations du
CONSEIL MUNICIPAL
Séance du 11 mars 2019

N° 2019/03/11/25

Nombre de conseillers en exercice : 57
Nombre de présents : 37
Nombre de votants : 48

Date de convocation :
01 mars 2019

L'an deux mille dix-neuf le onze mars à vingt heures, le Conseil municipal légalement convoqué s'est réuni à la Mairie de Châteaugiron sous la présidence de Monsieur Jean-Claude BELINE, maire de Châteaugiron.

<i>Présents :</i>			
M. Jean-Claude BELINE	M. Joseph MENARD	M. Jean-Pierre PETERMANN	
Mme Marielle DEPORT	M. Yves RENAULT	M. Jean-Claude LEPRETRE	M. Vincent CROCC
Mme Magalie DOUARCHE-SALAÜN	M. Philippe LANGLOIS	Mme Catherine TAUPIN	Mme Laëtitia MIRALLES
Mme Véronique BOUCHET-CLÉMENT	M. Thierry SCHUFFENECKER	M. Denis GATEL	Mme Isabelle PLANTIN
Mme Laurence LOURDAIS-ROCU	Mme Françoise GATEL	M. Daniel MARCHAND	Mme Sophie BRÉAL
M. Thierry PANNETIER	Mme Morgan VIDAL	Mme Claudine DESMET	Mme Stéphanie BANCHAREL
M. Bruno VETTIER	M. Bertrand TANGUILLE	M. René LOIZANCE	M. Michel RENAUDIN
M. Georges GUYARD	Mme Marie AGEZ	M. Jean-Claude MADIOT	Mme Sandrine PERRIER
M. Pascal GUISET	Mme Nathalie GIDON	Mme Chrystelle HERNANDEZ	Mme Evelyne JAOUANNET
M. Vincent BOUTEMY	M. Jacques LE GOFF		

<i>Absents :</i>	
M. Christian NIEL absent qui donne pouvoir à M ; Yves RENAULT	M. Christian BERNARD absent sans pouvoir
M. Dominique DURAND absent qui donne pouvoir à Mme Laëtitia MIRALLES	Mme Marie-Odile BOIVIN absente sans pouvoir
M. Dominique PELHATE absent sans pouvoir	Mme Danièle BOTTE absente qui donne pouvoir M. Denis GATEL
Mme Virginie LEFFRAY absente qui donne pouvoir à M. Joseph MÉNARD	M. Olivier MARAIS absent sans pouvoir
M. Hervé DIOT absent qui donne pouvoir à M. Bruno VETTIER	M. Christophe BUDOR absent sans pouvoir
Mme Séverine MAYEUX absente qui donne pouvoir à M. Vincent CROCC	Mme Laurence VILLENAVE absente sans pouvoir
Mme Chantal LOUIS absente qui donne pouvoir à Mme Marielle DEPORT	M. Jean-Marc ERNAULT absent qui donne pouvoir à M. Jean-Pierre PETERMANN
M. Jean-François PROVOST absent qui donne pouvoir à Mme Sandrine PERRIER	Mme Marie-Françoise ROGER absente qui donne pouvoir à Mme Nathalie GIDON
M. Alban MARTIN absent qui donne pouvoir à Mme Magalie DOUARCHE SALAÜN	M. Erwan PITOIS absent sans pouvoir
M. Dominique KACZMAREK absent sans pouvoir	Mme Marion BELLARD absente sans pouvoir

Secrétaire de séance désignée : Monsieur Jean-Claude LEPRETRE

Objet : Vote du Budget Primitif « Auberge du Pavail » - exercice 2019

Rapporteur : Monsieur Vincent CROCC

Le budget primitif « Auberge du Pavail » pour l'exercice 2019 s'élève globalement à **45 718,00 €** répartis en deux sections qui s'équilibrent comme suit :

- section de fonctionnement : 10 180,00 €
- section d'investissement : 35 538,00 €

Des extraits des documents budgétaires 2019 sont joints à la note de synthèse (Annexe 1.25), consultables dans leur intégralité en Mairie.

Vu le Code Général des Collectivités territoriales et notamment les articles L. 1612-1 et suivants et L. 2311-1 et suivants,

Vu l'instruction budgétaire et comptable M 14,

Vu l'avis favorable de la commission Finances du 19 février 2019,

Après en avoir délibéré à l'unanimité, le Conseil municipal :

- **vote le budget primitif « Auberge du Pavail » de l'exercice 2019.**

Pour Copie Conforme,

Le Maire,



Jean-Claude BELINE

Certifié exécutoire par le maire,
compte-tenu de la réception en préfecture
le.....19 MARS 2019.....
et de l'affichage ou la publication

Le Maire,



REPUBLIQUE FRANÇAISE

Annexe 1 du point 25

COMMUNE - COMMUNE DE CHATEAUGIRON (1)
AGREGE AU BUDGET PRINCIPAL DE Budget Principal (2)

Numéro SIRET : 20006448300130

POSTE COMPTABLE : tresorerie de chateaugiron

M. 14
Budget annexe – Opérations et services assujettis à la TVA

Budget primitif (projet de budget)
voté par nature

BUDGET ANNEXE : AUBERGE DU PAVAIL (3)

ANNEE 2019

(1) Indiquer la nature juridique et le nom de l'établissement.

(2) Indiquer le nom de la collectivité ou de l'établissement auquel est rattaché le budget annexe.

(3) Indiquer le libellé du budget annexe.

Sommaire

I - Vote du budget

A1 - Section de fonctionnement - Détail des dépenses	3
A2 - Section de fonctionnement - Détail des recettes	4
B1 - Section d'investissement - Détail des dépenses	5
B2 - Section d'investissement - Détail des recettes	6

II - Annexes

A - Eléments du bilan

A1.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie	Sans Objet
A1.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette	8
A1.3 - Etat de la dette - Répartition des emprunts par structure de taux	12
A1.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	13
A1.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture	Sans Objet
A1.6 - Etat de la dette - Dette pour financer l'emprunt d'un autre organisme	Sans Objet
A1.7 - Etat de la dette - Autres dettes	Sans Objet
A2 - Méthodes utilisées pour les amortissements	Sans Objet
A3 - Etat des provisions	Sans Objet
A4 - Etalement des provisions	Sans Objet
A5.1 - Equilibre des opérations financières - Dépenses	14
A5.2 - Equilibre des opérations financières - Recettes	15
A6.1.1 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Fonctionnement (1)	Sans Objet
A6.1.2 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement (1)	Sans Objet
A6.2.1 - Etats de la répartition de la TEOM - Fonctionnement (2)	Sans Objet
A6.2.2 - Etats de la répartition de la TEOM - Investissement (2)	Sans Objet
A7 - Etat des charges transférées	Sans Objet
A8 - Détail des opérations pour le compte de tiers	Sans Objet

B - Engagements hors bilan

B1.1 - Etat des emprunts garantis par la commune ou l'établissement (3)	Sans Objet
B1.2 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux garanties d'emprunt	Sans Objet
B1.3 - Etat des contrats de crédit-bail	Sans Objet
B1.4 - Etat des contrats de partenariat public-privé	Sans Objet
B1.5 - Etat des autres engagements donnés	Sans Objet
B1.6 - Etat des engagements reçus	Sans Objet
B1.7 - Subventions versées dans le cadre du vote du budget (4)	Sans Objet
B2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents	Sans Objet
B2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents	Sans Objet
B3 - Emploi des recettes grevées d'une affectation spéciale	Sans Objet

C - Autres éléments d'informations

C1 - Etat du personnel	Sans Objet
C2 - Liste des organismes dans lesquels a été pris un engagement financier (4)	Sans Objet
C3.1 - Liste des organismes de regroupement auxquels adhère la commune ou l'établissement	Sans Objet
C3.2 - Liste des établissements publics créés	Sans Objet
C3.3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe	Sans Objet
C3.4 - Liste des services assujettis à la TVA et non érigés en budget annexe	Sans Objet

D - Décision en matière de taux de contributions directes - Arrêté et signatures

D1 - Décision en matière de taux de contributions directes	Sans Objet
D2 - Arrêté et signatures	17

(1) Cet état ne peut être produit que par les communes dont la population est inférieure à 500 habitants et qui gèrent les services de distribution de l'eau potable et d'assainissement sous forme de régie simple sans budget annexe (art. L. 2221-11 du CGCT).

(2) Cet état est obligatoirement produit par les communes et groupements de communes de 10 000 habitants et plus ayant institué la TEOM et assurant au moins la collecte des déchets ménagers (art. L. 2313-1 du CGCT).

(3) Ces états ne sont obligatoires que pour les communes de 3 500 habitants et plus (art. L. 2313-1 du CGCT), les groupements comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus (art. L. 5211-36 du CGCT, art. L. 5711-1 du CGCT) et leurs établissements publics.

(4) Si l'établissement décide d'attribuer des subventions dans le cadre du budget dans les conditions décrites à l'article L. 2311-7 du CGCT.

Préciser, pour chaque annexe, si l'état est sans objet le cas échéant.

VOTE DU BUDGET**SECTION DE FONCTIONNEMENT – DEPENSES**

Chap / Art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
011	Charges à caractère général	3 980,00	4 150,00	0,00
60632	Fournitures de petit équipement	280,00	300,00	0,00
615228	Entretien, réparations autres bâtiments	1 400,00	1 500,00	0,00
615232	Entretien, réparations réseaux	200,00	200,00	0,00
61558	Entretien autres biens mobiliers	1 000,00	1 000,00	0,00
6156	Maintenance	150,00	150,00	0,00
63512	Taxes foncières	950,00	1 000,00	0,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	0,00	0,00	0,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	3 500,00	1 600,00	0,00
6541	Créances admises en non-valeur	3 500,00	1 600,00	0,00
66	Charges financières	1 300,00	1 200,00	0,00
66111	Intérêts réglés à l'échéance	1 300,00	1 200,00	0,00
67	Charges exceptionnelles	0,00	0,00	0,00
68	Dotations provisions semi-budgétaires	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES DEPENSES REELLES		8 780,00	6 950,00	0,00

023	Virement à la section d'investissement	0,00	3 230,00	0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (5) (6) (7)	0,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (8)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE		0,00	3 230,00	0,00

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (= Total des dépenses réelles et d'ordre)		8 780,00	10 180,00	0,00
---	--	-----------------	------------------	-------------

+

RESTES A REALISER N-1 (9)			0,00
----------------------------------	--	--	-------------

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (9)			0,00
---	--	--	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES			10 180,00
--	--	--	------------------

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par l'établissement.

(2) La comparaison avec le budget précédent s'effectue par rapport à la colonne du budget primitif de l'exercice précédent ou du budget cumulé de l'exercice précédent.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DF 042 = RI 040*.

(6) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 675 et 676 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisation »).

(7) Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(8) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(9) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

VOTE DU BUDGET**SECTION DE FONCTIONNEMENT – RECETTES****AZ**

Chap / Art. (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00
70	Produits services, domaine et ventes div	180,00	180,00	0,00
70878	Remb. frais par d'autres redevables	180,00	180,00	0,00
74	Dotations et participations	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	8 600,00	10 000,00	0,00
752	Revenus des immeubles	8 600,00	10 000,00	0,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00	0,00	0,00
78	Reprises provisions semi-budgétaires	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES REELLES		8 780,00	10 180,00	0,00

042	Opérat° ordre transfert entre sections (5) (6) (7)	0,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (8)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		0,00	0,00	0,00

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (= Total des recettes réelles et d'ordre)		8 780,00	10 180,00	0,00
---	--	-----------------	------------------	-------------

+

RESTES A REALISER N-1 (9)			0,00
----------------------------------	--	--	-------------

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (9)			0,00
---	--	--	-------------

=

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES			10 180,00
--	--	--	------------------

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par l'établissement.

(2) La comparaison avec le budget précédent s'effectue par rapport à la colonne du budget primitif de l'exercice précédent ou du budget cumulé de l'exercice précédent.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *RF 042 = DI 040*.

(6) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 775 et 776 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisation »).

(7) Le compte 7815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(8) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(9) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

VOTE DU BUDGET**SECTION D'INVESTISSEMENT – DEPENSES****DI**

Chap / Art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
010	Stocks	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf opérations et 204)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (sauf opérations)	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (sauf opérations)	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (sauf opérations)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf opérations)	10 040,85	1 500,00	0,00
2313	Constructions	10 040,85	1 500,00	0,00
Total des dépenses d'équipement		10 040,85	1 500,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	4 100,00	4 250,25	0,00
1641	Emprunts en euros	4 100,00	4 250,25	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses financières		4 100,00	4 250,25	0,00
Total des dépenses d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00
TOTAL DES DEPENSES REELLES		14 140,85	5 750,25	0,00

040	Opérat° ordre transfert entre sections (5)	0,00	0,00	0,00
	Reprises sur autofinancement antérieur (6)	0,00	0,00	0,00
	Charges transférées	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (7)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE		0,00	0,00	0,00

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des dépenses réelles et d'ordre)	14 140,85	5 750,25	0,00
--	------------------	-----------------	-------------

+

RESTES A REALISER N-1 (8)	0,00
----------------------------------	-------------

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (8)	29 787,75
--	------------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	35 538,00
---	------------------

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par l'établissement.

(2) La comparaison avec le budget précédent s'effectue par rapport à la colonne du budget primitif de l'exercice précédent ou du budget cumulé de l'exercice précédent.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 040 = RF 042.

(6) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

(8) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

VOTE DU BUDGET**SECTION D'INVESTISSEMENT – RECETTES****DZ**

Chap / Art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
010	Stocks	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (hors 138)	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	31 265,55	28 988,01	0,00
1641	Emprunts en euros	31 265,55	28 988,01	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		31 265,55	28 988,01	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	847,45	3 319,99	0,00
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés	847,45	3 319,99	0,00
138	Autres subvent° invest. non transf.	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières		847,45	3 319,99	0,00
Total des recettes d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES REELLES		32 113,00	32 308,00	0,00

021	Virement de la sect° de fonctionnement	0,00	3 230,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections (5) (6)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT		0,00	3 230,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (7)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		0,00	3 230,00	0,00

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des recettes réelles et d'ordre)		32 113,00	35 538,00	0,00
--	--	------------------	------------------	-------------

+

RESTES A REALISER N-1 (8)			0,00
----------------------------------	--	--	-------------

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (8)			0,00
--	--	--	-------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES			35 538,00
---	--	--	------------------

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par l'établissement.

(2) La comparaison avec le budget précédent s'effectue par rapport à la colonne du budget primitif de l'exercice précédent ou du budget cumulé de l'exercice précédent.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RI 040 = DF 042.

(6) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DI 041 = RI 041*.

(8) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des rés

II – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE

A1.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
163 Emprunts obligataires (Total)					0,00									
164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)					50 874,16									
1641 Emprunts en euros (total)					50 874,16									
0147524428203	CREDIT MUTUEL DE BRETAGNE	03/03/2016	01/01/2017	28/02/2017	50 874,16	F	FIXE	2,720	2,800		T	P Echéances Constantes/Amortissements Progressifs	N	A-1
1643 Emprunts en devises (total)					0,00									
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total)					0,00									
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)					0,00									
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)					0,00									
1671 Avances consolidées du Trésor (total)					0,00									
1672 Emprunts sur comptes spéciaux du Trésor (total)					0,00									
1675 Dettes pour METP et PPP (total)					0,00									
1676 Dettes envers locataires-acquéreurs (total)					0,00									

COMMUNE DE CHATEAUGIRON - AUBERGE DU PAVAIL - BP (projet de budget) - 2019

Envoyé en préfecture le 19/03/2019
 Reçu en préfecture le 20/03/2019
 Affiché le
 ID : 035-200064483-20190311-BP2019AUBERGE-BF

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	de remboursement anticipé O/N	gorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
1678 Autres emprunts et dettes (total)					0,00									
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)					0,00									
1681 Autres emprunts (total)					0,00									
1682 Bons à moyen terme négociables (total)					0,00									
1687 Autres dettes (total)					0,00									
Total général					50 874,16									

(1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Mentionner le ou les types d'index (ex : Euribor 3 mois).

(5) Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements : A : annuelle ; M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, T : trimestrielle, X autre.

(7) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres à préciser.

(8) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

II – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE

II
A1.2

A1.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166) (suite)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 01/01/N											
	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	
163 Emprunts obligataires (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)		0,00		42 925,41					4 138,92	1 125,60	0,00	97,47
1641 Emprunts en euros (total)		0,00		42 925,41					4 138,92	1 125,60	0,00	97,47
0147524428203	N	0,00	A-1	42 925,41	9,00	F	FIXE	2,720	4 138,92	1 125,60	0,00	97,47
1643 Emprunts en devises (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total) (9)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1671 Avances consolidées du Trésor (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1672 Emprunts sur comptes spéciaux (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1675 Dettes pour METP et PPP (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1676 Dettes envers locataires-acquéreurs (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1678 Autres emprunts et dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1681 Autres emprunts (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1682 Bons à moyen terme négociables (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1687 Autres dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00

COMMUNE DE CHATEAUGIRON - AUBERGE DU PAVAIL - BP (projet de budget) - 2019

Envoyé en préfecture le 19/03/2019
 Reçu en préfecture le 20/03/2019
 Affiché le
 ID : 035-200064483-20190311-BP2019AUBERGE-BF

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 01/01/N											
	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité			
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	ICNE de l'exercice
Total général		0,00		42 925,41					4 138,92	1 125,60	0,00	97,47

(9) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.

(10) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « détail des opérations de couverture ».

(11) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(12) Type de taux d'intérêt après opérations de couverture : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(13) Mentionner l'index en cours au 01/01/N après opérations de couverture.

(14) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(15) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

(16) Indiquer les intérêts éventuellement reçus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés au 768.

II – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX

A1.3 – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX (HORS A1)

Emprunts ventilés par structure de taux selon le risque le plus élevé (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat) (1)	Organisme prêteur ou chef de file	Nominal (2)	Capital restant dû au 01/01/N (3)	Type d'indices (4)	Durée du contrat	Dates des périodes bonifiées	Taux minimal (5)	Taux maximal (6)	Coût de sortie (7)	Taux maximal après couverture éventuelle (8)	Niveau du taux à la date de vote du budget (9)	Intérêts à payer au cours de l'exercice (10)	Intérêts à percevoir au cours de l'exercice (le cas échéant) (11)	% par type de taux selon le capital restant dû
Echange de taux, taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel) (A)														
TOTAL (A)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Barrière simple (B)														
TOTAL (B)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Option d'échange (C)														
TOTAL (C)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplicateur jusqu'à 3 ou multiplicateur jusqu'à 5 capé (D)														
TOTAL (D)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplicateur jusqu'à 5 (E)														
TOTAL (E)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Autres types de structures (F)														
TOTAL (F)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00

(1) Répartir les emprunts selon le type de structure de taux (de A à F selon la classification de la charte de bonne conduite) en fonction du risque le plus élevé à courir sur toute la durée de vie du contrat de prêt et après opérations de couverture éventuelles.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine. En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du nominal couvert et la part non couverte.

(3) En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du capital restant dû couvert et la part non couverte.

(4) Indiquer la classification de l'indice sous-jacent suivant la typologie de la circulaire du 25 juin 2010 sur les produits financiers (de 1 à 6). 1 : Indice zone euro / 2 : Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices / 3 : Ecart indice zone euro / 4 : Indices hors zone euro ou écart d'indices dont l'un est hors zone euro / 5 : écarts d'indices hors zone euro / 6 : autres indices.

(5) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux minimal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(6) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux maximal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(7) Coût de sortie : indiquer le montant de l'indemnité contractuelle de remboursement définitif de l'emprunt au 01/01/N ou le cas échéant, à la prochaine date d'échéance.

(8) Montant, index ou formule.

(9) Indiquer le niveau de taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variables, indiquer le niveau du taux à la date de vote du budget.

(10) Indiquer les intérêts à payer au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels à payer au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

(11) Indiquer les intérêts à percevoir au titre du contrat d'échange et comptabilisés au 768.

II – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS

A1.4 – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)

Indices sous-jacents		(1) Indices zone euro	(2) Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	(3) Ecart d'indices zone euro	(4) Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est un indice hors zone euro	(5) Ecart d'indices hors zone euro	(6) Autres indices
(A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens unique). Taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel)	Nombre de produits	1	0	0	0	0	
	% de l'encours	100,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	42 925,41	0,00	0,00	0,00	0,00	
(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(C) Option d'échange (swaption)	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(D) Multiplicateur jusqu'à 3 ; multiplicateur jusqu'à 5 capé	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(E) Multiplicateur jusqu'à 5	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(F) Autres types de structures	Nombre de produits						0
	% de l'encours						0,00
	Montant en euros						0,00

(1) Cette annexe retrace le stock de dette au 01/01/N après opérations de couverture éventuelles.



Extrait du registre des délibérations du
CONSEIL MUNICIPAL
Séance du 11 mars 2019

N° 2019/03/11/26

Nombre de conseillers en exercice : 57
Nombre de présents : 37
Nombre de votants : 48

Date de convocation :
01 mars 2019

L'an deux mille dix-neuf le onze mars à vingt heures, le Conseil municipal légalement convoqué s'est réuni à la Mairie de Châteaugiron sous la présidence de Monsieur Jean-Claude BELINE, maire de Châteaugiron.

<i>Présents :</i>			
M. Jean-Claude BELINE	M. Joseph MENARD	M. Jean-Pierre PETERMANN	
Mme Marielle DEPORT	M. Yves RENAULT	M. Jean-Claude LEPRETRE	M. Vincent CROCQ
Mme Magalie DOUARCHE-SALAÜN	M. Philippe LANGLOIS	Mme Catherine TAUPIN	Mme Laëtitia MIRALLES
Mme Véronique BOUCHET-CLÉMENT	M. Thierry SCHUFFENECKER	M. Denis GATEL	Mme Isabelle PLANTIN
Mme Laurence LOURDAIS-ROCU	Mme Françoise GATEL	M. Daniel MARCHAND	Mme Sophie BRÉAL
M. Thierry PANNETIER	Mme Morgan VIDAL	Mme Claudine DESMET	Mme Stéphanie BANCHAREL
M. Bruno VETTIER	M. Bertrand TANGUILLE	M. René LOIZANCE	M. Michel RENAUDIN
M. Georges GUYARD	Mme Marie AGEZ	M. Jean-Claude MADIOT	Mme Sandrine PERRIER
M. Pascal GUISET	Mme Nathalie GIDON	Mme Chrystelle HERNANDEZ	Mme Evelyne JAOUANNET
M. Vincent BOUTEMY	M. Jacques LE GOFF		

<i>Absents :</i>	
M. Christian NIEL absent qui donne pouvoir à M ; Yves RENAULT	M. Christian BERNARD absent sans pouvoir
M. Dominique DURAND absent qui donne pouvoir à Mme Laëtitia MIRALLES	Mme Marie-Odile BOVIN absente sans pouvoir
M. Dominique PELHATE absent sans pouvoir	Mme Danièle BOTTE absente qui donne pouvoir M. Denis GATEL
Mme Virginie LEFFRAY absente qui donne pouvoir à M. Joseph MÉNARD	M. Olivier MARAIS absent sans pouvoir
M. Hervé DIOT absent qui donne pouvoir à M. Bruno VETTIER	M. Christophe BUDOR absent sans pouvoir
Mme Séverine MAYEUX absente qui donne pouvoir à M. Vincent CROCQ	Mme Laurence VILLENAVE absente sans pouvoir
Mme Chantal LOUIS absente qui donne pouvoir à Mme Marielle DEPORT	M. Jean-Marc ERNAULT absent qui donne pouvoir à M. Jean-Pierre PETERMANN
M. Jean-François PROVOST absent qui donne pouvoir à Mme Sandrine PERRIER	Mme Marie-Françoise ROGER absente qui donne pouvoir à Mme Nathalie GIDON
M. Alban MARTIN absent qui donne pouvoir à Mme Magalie DOUARCHE SALAÜN	M. Erwan PITOIS absent sans pouvoir
M. Dominique KACZMAREK absent sans pouvoir	Mme Marion BELLIARD absente sans pouvoir

Secrétaire de séance désignée : Monsieur Jean-Claude LEPRETRE

Objet : Reprise anticipée des résultats du budget « Boulangerie Saint-Aubin du Pavail » -exercice 2018

Rapporteur : Monsieur Vincent CROCQ

Les résultats de clôture de l'exercice 2018 se soldent par :

- un excédent de fonctionnement de : 5 829,50 €
- un déficit d'investissement de : 11 428,67 €

La reprise anticipée des résultats, avant le vote du compte administratif 2018, se présente donc comme suit :

- en excédent de fonctionnement (R 002) : 0,00 €
- au 1068 - Excédents de fonctionnement capitalisés : 5 829,50 €
- en déficit d'investissement (D 001) : 11 428,67€

Lors de l'édition du compte de gestion provisoire 2018, la trésorerie a indiqué la présence d'une anomalie antérieure à la constitution de la commune nouvelle.

En effet, une échéance d'emprunt a été passée en 2008 sur le budget boulangerie au lieu du budget principal de la commune de St Aubin. En 2010, l'échéance a été repassée sur le budget principal et un titre n°6 a été émis à tort au compte 773 pour annuler le mandat passé en 2008. Il aurait fallu faire un titre au compte 1641. Pour régulariser l'anomalie comptable de type 01-06 qui apparaît toujours avec le compte de gestion 2018, il faut que le conseil municipal de la commune nouvelle délibère pour accepter l'opération de régularisation qui consiste à débiter le compte 1068 et créditer le compte 1641 pour le montant de 3 614,39€ qui correspond à l'échéance d'emprunt d'origine.

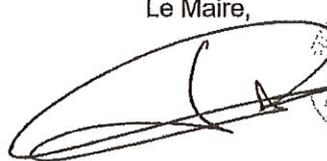
**Vu le Code général des collectivités territoriales et notamment l'article L. 2311-5,
Vu l'instruction budgétaire et comptable M 14,
Vu la validation des résultats de clôture de l'exercice 2018 par la trésorerie de Châteaugiron,
Vu l'exposé ci-dessus,**

Après en avoir délibéré à l'unanimité, le Conseil municipal :

- **accepte de reprendre par anticipation les résultats de l'exercice 2018 et de les affecter sur le budget de l'exercice 2019.**
- **autorise le comptable public à passer les opérations de régularisation pour rectifier l'anomalie constatée sur le compte de gestion.**

Pour Copie Conforme,

Le Maire,



Jean-Claude BELINE

Certifié exécutoire par le maire,
compte-tenu de la réception en préfecture
le.....19 MARS 2019.....
et de l'affichage ou la publication

Le Maire,





Extrait du registre des délibérations du
CONSEIL MUNICIPAL
Séance du 11 mars 2019

N° 2019/03/11/27

Nombre de conseillers en exercice : 57
Nombre de présents : 37
Nombre de votants : 48

Date de convocation :
01 mars 2019

L'an deux mille dix-neuf le onze mars à vingt heures, le Conseil municipal légalement convoqué s'est réuni à la Mairie de Châteaugiron sous la présidence de Monsieur Jean-Claude BELINE, maire de Châteaugiron.

<i>Présents :</i>			
Mme Marielle DEPORT	M. Jean-Claude BELINE	M. Joseph MENARD	M. Jean-Pierre PETERMANN
Mme Magalie DOUARCHE-SALAÜN	M. Yves RENAULT	M. Jean-Claude LEPRETRE	M. Vincent CROCQ
Mme Véronique BOUCHET-CLÉMENT	M. Philippe LANGLOIS	Mme Catherine TAUPIN	Mme Laëtitia MIRALLES
Mme Laurence LOURDAIS-ROCU	M. Thierry SCHUFFENECKER	M. Denis GATEL	Mme Isabelle PLANTIN
M. Thierry PANNETIER	Mme Françoise GATEL	M. Daniel MARCHAND	Mme Sophie BRÉAL
M. Bruno VETTIER	Mme Morgan VIDAL	Mme Claudine DESMET	Mme Stéphanie BANCHAREL
M. Georges GUYARD	M. Bertrand TANGUILLE	M. René LOIZANCE	M. Michel RENAUDIN
M. Pascal GUISSSET	Mme Marie AGEZ	M. Jean-Claude MADIOT	Mme Sandrine PERRIER
M. Vincent BOUTEMY	Mme Nathalie GIDON	Mme Chrystelle HERNANDEZ	Mme Evelyne JAOUANNET
	M. Jacques LE GOFF		

<i>Absents :</i>	
M. Christian NIEL absent qui donne pouvoir à M ; Yves RENAULT	M. Christian BERNARD absent sans pouvoir
M. Dominique DURAND absent qui donne pouvoir à Mme Laëtitia MIRALLES	Mme Marie-Odile BOIVIN absente sans pouvoir
M. Dominique PELHATE absent sans pouvoir	Mme Danièle BOTTE absente qui donne pouvoir M. Denis GATEL
Mme Virginie LEFFRAY absente qui donne pouvoir à M. Joseph MÉNARD	M. Olivier MARAIS absent sans pouvoir
M. Hervé DIOT absent qui donne pouvoir à M. Bruno VETTIER	M. Christophe BUDOR absent sans pouvoir
Mme Séverine MAYEUX absente qui donne pouvoir à M. Vincent CROCQ	Mme Laurence VILLENAVE absente sans pouvoir
Mme Chantal LOUIS absente qui donne pouvoir à Mme Marielle DEPORT	M. Jean-Marc ERNAULT absent qui donne pouvoir à M. Jean-Pierre PETERMANN
M. Jean-François PROVOST absent qui donne pouvoir à Mme Sandrine PERRIER	Mme Marie-Françoise ROGER absente qui donne pouvoir à Mme Nathalie GIDON
M. Alban MARTIN absent qui donne pouvoir à Mme Magalie DOUARCHE SALAÜN	M. Erwan PITOIS absent sans pouvoir
M. Dominique KACZMAREK absent sans pouvoir	Mme Marion BELLIARD absente sans pouvoir

Secrétaire de séance désignée : Monsieur Jean-Claude LEPRETRE

Objet : Vote du Budget Primitif « Boulangerie Saint-Aubin du Pavail » - exercice 2019

Rapporteur : Monsieur Vincent CROCQ

Le budget primitif « Boulangerie Saint-Aubin du Pavail » pour l'exercice 2019 s'élève globalement à **19 289,00 €** répartis en deux sections qui s'équilibrent comme suit :

- section de fonctionnement : 6 860,00 €
- section d'investissement : 12 429,00 €

Des extraits des documents budgétaires 2019 sont joints à la note de synthèse (Annexe 1.27), consultables dans leur intégralité en Mairie.

Vu le Code Général des Collectivités territoriales et notamment les articles L. 1612-1 et suivants et L. 2311-1 et suivants,

Vu l'instruction budgétaire et comptable M 14,

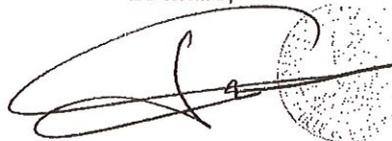
Vu l'avis favorable de la commission Finances du 19 février 2019,

Après en avoir délibéré à l'unanimité, le Conseil municipal :

- **vote le budget primitif « Boulangerie Saint Aubin du Pavail » pour l'exercice 2019.**

Pour Copie Conforme,

Le Maire,



Jean-Claude BELINE

Certifié exécutoire par le maire,
compte-tenu de la réception en préfecture
le.....19 MARS 2019.....
et de l'affichage ou la publication
Le Maire,



REPUBLIQUE FRANÇAISE

Annexe 1 du point 27

COMMUNE - COMMUNE DE CHATEAUGIRON (1)
AGREGÉ AU BUDGET PRINCIPAL DE Budget Principal (2)

Numéro SIRET : 20006448300122

POSTE COMPTABLE : tresorerie de chateaugiron

M. 14
Budget annexe – Opérations et services assujettis à la TVA

Budget primitif (projet de budget)
voté par nature

BUDGET ANNEXE : BOULANGERIE SAP (3)

ANNEE 2019

(1) Indiquer la nature juridique et le nom de l'établissement.

(2) Indiquer le nom de la collectivité ou de l'établissement auquel est rattaché le budget annexe.

(3) Indiquer le libellé du budget annexe.

Sommaire

I - Vote du budget

A1 - Section de fonctionnement - Détail des dépenses	3
A2 - Section de fonctionnement - Détail des recettes	4
B1 - Section d'investissement - Détail des dépenses	5
B2 - Section d'investissement - Détail des recettes	6

II - Annexes

A - Eléments du bilan

A1.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie	Sans Objet
A1.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette	Sans Objet
A1.3 - Etat de la dette - Répartition des emprunts par structure de taux	Sans Objet
A1.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	Sans Objet
A1.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture	Sans Objet
A1.6 - Etat de la dette - Dette pour financer l'emprunt d'un autre organisme	Sans Objet
A1.7 - Etat de la dette - Autres dettes	Sans Objet
A2 - Méthodes utilisées pour les amortissements	Sans Objet
A3 - Etat des provisions	Sans Objet
A4 - Etalement des provisions	Sans Objet
A5.1 - Equilibre des opérations financières - Dépenses	8
A5.2 - Equilibre des opérations financières - Recettes	9
A6.1.1 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Fonctionnement (1)	Sans Objet
A6.1.2 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement (1)	Sans Objet
A6.2.1 - Etats de la répartition de la TEOM - Fonctionnement (2)	Sans Objet
A6.2.2 - Etats de la répartition de la TEOM - Investissement (2)	Sans Objet
A7 - Etat des charges transférées	Sans Objet
A8 - Détail des opérations pour le compte de tiers	Sans Objet

B - Engagements hors bilan

B1.1 - Etat des emprunts garantis par la commune ou l'établissement (3)	Sans Objet
B1.2 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux garanties d'emprunt	Sans Objet
B1.3 - Etat des contrats de crédit-bail	Sans Objet
B1.4 - Etat des contrats de partenariat public-privé	Sans Objet
B1.5 - Etat des autres engagements donnés	Sans Objet
B1.6 - Etat des engagements reçus	Sans Objet
B1.7 - Subventions versées dans le cadre du vote du budget (4)	Sans Objet
B2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents	Sans Objet
B2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents	Sans Objet
B3 - Emploi des recettes grevées d'une affectation spéciale	Sans Objet

C - Autres éléments d'informations

C1 - Etat du personnel	Sans Objet
C2 - Liste des organismes dans lesquels a été pris un engagement financier (4)	Sans Objet
C3.1 - Liste des organismes de regroupement auxquels adhère la commune ou l'établissement	Sans Objet
C3.2 - Liste des établissements publics créés	Sans Objet
C3.3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe	Sans Objet
C3.4 - Liste des services assujettis à la TVA et non érigés en budget annexe	Sans Objet

D - Décision en matière de taux de contributions directes - Arrêté et signatures

D1 - Décision en matière de taux de contributions directes	Sans Objet
D2 - Arrêté et signatures	11

(1) Cet état ne peut être produit que par les communes dont la population est inférieure à 500 habitants et qui gèrent les services de distribution de l'eau potable et d'assainissement sous forme de régie simple sans budget annexe (art. L. 2221-11 du CGCT).

(2) Cet état est obligatoirement produit par les communes et groupements de communes de 10 000 habitants et plus ayant institué la TEOM et assurant au moins la collecte des déchets ménagers (art. L. 2313-1 du CGCT).

(3) Ces états ne sont obligatoires que pour les communes de 3 500 habitants et plus (art. L. 2313-1 du CGCT), les groupements comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus (art. L. 5211-36 du CGCT, art. L. 5711-1 du CGCT) et leurs établissements publics.

(4) Si l'établissement décide d'attribuer des subventions dans le cadre du budget dans les conditions décrites à l'article L. 2311-7 du CGCT.

Préciser, pour chaque annexe, si l'état est sans objet le cas échéant.

VOTE DU BUDGET**SECTION DE FONCTIONNEMENT – DEPENSES****AT**

Chap / Art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
011	Charges à caractère général	1 900,00	2 400,00	0,00
60632	Fournitures de petit équipement	1 000,00	800,00	0,00
6156	Maintenance	100,00	500,00	0,00
63512	Taxes foncières	800,00	1 100,00	0,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	0,00	0,00	0,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00	0,00	0,00
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles	0,00	0,00	0,00
68	Dotations provisions semi-budgétaires	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES DEPENSES REELLES		1 900,00	2 400,00	0,00

023	Virement à la section d'investissement	4 600,00	4 460,00	0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (5) (6) (7)	0,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (8)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE		4 600,00	4 460,00	0,00

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (= Total des dépenses réelles et d'ordre)	6 500,00	6 860,00	0,00
---	-----------------	-----------------	-------------

+

RESTES A REALISER N-1 (9)	0,00
----------------------------------	-------------

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (9)	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	6 860,00
--	-----------------

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par l'établissement.

(2) La comparaison avec le budget précédent s'effectue par rapport à la colonne du budget primitif de l'exercice précédent ou du budget cumulé de l'exercice précédent.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DF 042 = RI 040*.

(6) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 675 et 676 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisation »).

(7) Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(8) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(9) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

VOTE DU BUDGET**SECTION DE FONCTIONNEMENT – RECETTES****AZ**

Chap / Art. (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00
70	Produits services, domaine et ventes div	0,00	160,00	0,00
70878	Remb. frais par d'autres redevables	0,00	160,00	0,00
74	Dotations et participations	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	6 500,00	6 700,00	0,00
752	Revenus des immeubles	6 500,00	6 700,00	0,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00	0,00	0,00
78	Reprises provisions semi-budgétaires	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES REELLES		6 500,00	6 860,00	0,00

042	Opérat° ordre transfert entre sections (5) (6) (7)	0,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (8)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		0,00	0,00	0,00

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (= Total des recettes réelles et d'ordre)		6 500,00	6 860,00	0,00
---	--	-----------------	-----------------	-------------

+

RESTES A REALISER N-1 (9)			0,00
----------------------------------	--	--	-------------

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (9)			0,00
---	--	--	-------------

=

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES			6 860,00
--	--	--	-----------------

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par l'établissement.

(2) La comparaison avec le budget précédent s'effectue par rapport à la colonne du budget primitif de l'exercice précédent ou du budget cumulé de l'exercice précédent.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *RF 042 = DI 040*.

(6) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 775 et 776 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisation »).

(7) Le compte 7815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(8) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(9) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

VOTE DU BUDGET**SECTION D'INVESTISSEMENT – DEPENSES****DI**

Chap / Art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
010	Stocks	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf opérations et 204)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (sauf opérations)	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (sauf opérations)	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (sauf opérations)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf opérations)	1 000,11	1 000,33	0,00
2313	Constructions	1 000,11	1 000,33	0,00
Total des dépenses d'équipement		1 000,11	1 000,33	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses financières		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00
TOTAL DES DEPENSES REELLES		1 000,11	1 000,33	0,00

040	Opérat° ordre transfert entre sections (5)	0,00	0,00	0,00
	Reprises sur autofinancement antérieur (6)	0,00	0,00	0,00
	Charges transférées	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (7)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE		0,00	0,00	0,00

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des dépenses réelles et d'ordre)	1 000,11	1 000,33	0,00
--	-----------------	-----------------	-------------

+

RESTES A REALISER N-1 (8)	0,00
----------------------------------	-------------

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (8)	11 428,67
--	------------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	12 429,00
---	------------------

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par l'établissement.

(2) La comparaison avec le budget précédent s'effectue par rapport à la colonne du budget primitif de l'exercice précédent ou du budget cumulé de l'exercice précédent.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DI 040 = RF 042*.

(6) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DI 041 = RI 041*.

(8) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

VOTE DU BUDGET**SECTION D'INVESTISSEMENT – RECETTES****DZ**

Chap / Art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
010	Stocks	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (hors 138)	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	7 828,78	2 139,50	0,00
1641	Emprunts en euros	7 828,78	2 139,50	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		7 828,78	2 139,50	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	5 825,22	5 829,50	0,00
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés	5 825,22	5 829,50	0,00
138	Autres subvent° invest. non transf.	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières		5 825,22	5 829,50	0,00
Total des recettes d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES REELLES		13 654,00	7 969,00	0,00

021	Virement de la sect° de fonctionnement	4 600,00	4 460,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections (5) (6)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT		4 600,00	4 460,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (7)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		4 600,00	4 460,00	0,00

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des recettes réelles et d'ordre)		18 254,00	12 429,00	0,00
--	--	------------------	------------------	-------------

+

RESTES A REALISER N-1 (8)			0,00
----------------------------------	--	--	-------------

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (8)			0,00
--	--	--	-------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES			12 429,00
---	--	--	------------------

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par l'établissement.

(2) La comparaison avec le budget précédent s'effectue par rapport à la colonne du budget primitif de l'exercice précédent ou du budget cumulé de l'exercice précédent.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RI 040 = DF 042.

(6) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.



Extrait du registre des délibérations du
CONSEIL MUNICIPAL
Séance du 11 mars 2019

N° 2019/03/11/28

Nombre de conseillers en exercice : 57
Nombre de présents : 37
Nombre de votants : 48

Date de convocation :
01 mars 2019

L'an deux mille dix-neuf le onze mars à vingt heures, le Conseil municipal légalement convoqué s'est réuni à la Mairie de Châteaugiron sous la présidence de Monsieur Jean-Claude BELINE, maire de Châteaugiron.

<u>Présents :</u>			
Mme Marielle DEPORT	M. Jean-Claude BELINE	M. Joseph MENARD	M. Jean-Pierre PETERMANN
Mme Magalie DOUARCHE-SALAÜN	M. Yves RENAULT	M. Jean-Claude LEPRETRE	M. Vincent CROCC
Mme Véronique BOUCHET-CLÉMENT	M. Philippe LANGLOIS	Mme Catherine TAUPIN	Mme Laëtitia MIRALLES
Mme Laurence LOURDAIS-ROCU	M. Thierry SCHUFFENECKER	M. Denis GATEL	Mme Isabelle PLANTIN
M. Thierry PANNETIER	Mme Françoise GATEL	M. Daniel MARCHAND	Mme Sophie BRÉAL
M. Bruno VETTIER	Mme Morgan VIDAL	Mme Claudine DESMET	Mme Stéphanie BANCHAREL
M. Georges GUYARD	M. Bertrand TANGUILLE	M. René LOIZANCE	M. Michel RENAUDIN
M. Pascal GUISET	Mme Marie AGEZ	M. Jean-Claude MADIOT	Mme Sandrine PERRIER
M. Vincent BOUTEMY	Mme Nathalie GIDON	Mme Chrystelle HERNANDEZ	Mme Evelyne JAOUANNET
	M. Jacques LE GOFF		

<u>Absents :</u>	
M. Christian NIEL absent qui donne pouvoir à M ; Yves RENAULT	M. Christian BERNARD absent sans pouvoir
M. Dominique DURAND absent qui donne pouvoir à Mme Laëtitia MIRALLES	Mme Marie-Odile BOIVIN absente sans pouvoir
M. Dominique PELHATE absent sans pouvoir	Mme Danièle BOTTE absente qui donne pouvoir M. Denis GATEL
Mme Virginie LEFFRAY absente qui donne pouvoir à M. Joseph MÉNARD	M. Olivier MARAIS absent sans pouvoir
M. Hervé DIOT absent qui donne pouvoir à M. Bruno VETTIER	M. Christophe BUDOR absent sans pouvoir
Mme Séverine MAYEUX absente qui donne pouvoir à M. Vincent CROCC	Mme Laurence VILLENAVE absente sans pouvoir
Mme Chantal LOUIS absente qui donne pouvoir à Mme Marielle DEPORT	M. Jean-Marc ERNAULT absent qui donne pouvoir à M. Jean-Pierre PETERMANN
M. Jean-François PROVOST absent qui donne pouvoir à Mme Sandrine PERRIER	Mme Marie-Françoise ROGER absente qui donne pouvoir à Mme Nathalie GIDON
M. Alban MARTIN absent qui donne pouvoir à Mme Magalie DOUARCHE SALAÜN	M. Erwan PITOIS absent sans pouvoir
M. Dominique KACZMAREK absent sans pouvoir	Mme Marion BELLARD absente sans pouvoir

Secrétaire de séance désignée : Monsieur Jean-Claude LEPRETRE

Objet : Reprise anticipée des résultats du budget « ZAC de l'Yaigne »
Commune déléguée de Ossé - exercice 2018

Rapporteur : Monsieur Joseph MÉNARD

Les résultats de clôture de l'exercice 2018 se soldent par :

- un excédent de fonctionnement de : 692 196,69 €
- un déficit d'investissement de : 583 160,19 €

La reprise anticipée des résultats, avant le vote du compte administratif 2018, se présente donc comme suit :

- en excédent de fonctionnement (R 002) : 692 196,19 €
- en déficit d'investissement (D 001) : 583 160,19 €

**Vu le Code général des collectivités territoriales et notamment l'article L. 2311-5,
Vu l'instruction budgétaire et comptable M 14,
Vu la validation des résultats de clôture de l'exercice 2018 par la trésorerie de Châteaugiron,
Vu l'exposé ci-dessus,**

Après en avoir délibéré à l'unanimité, le Conseil municipal :

- **accepte de reprendre par anticipation les résultats de l'exercice 2018 et de les affecter sur le budget de l'exercice 2019.**

Pour Copie Conforme,

Le Maire,

Jean-Claude BELINE

Certifié exécutoire par le maire,
compte-tenu de la réception en préfecture
le.....19 MARS 2019.....
et de l'affichage ou la publication

Le Maire,



Extrait du registre des délibérations du
CONSEIL MUNICIPAL
Séance du 11 mars 2019

N° 2019/03/11/29

Nombre de conseillers en exercice : 57
Nombre de présents : 37
Nombre de votants : 48

Date de convocation :
01 mars 2019

L'an deux mille dix-neuf le onze mars à vingt heures, le Conseil municipal légalement convoqué s'est réuni à la Mairie de Châteaugiron sous la présidence de Monsieur Jean-Claude BELINE, maire de Châteaugiron.

<i>Présents :</i>			
M. Jean-Claude BELINE	M. Joseph MENARD	M. Jean-Pierre PETERMANN	
Mme Marielle DEPORT	M. Yves RENAULT	M. Jean-Claude LEPRETRE	M. Vincent CROCQ
Mme Magalie DOUARCHE-SALAÜN	M. Philippe LANGLOIS	Mme Catherine TAUPIN	Mme Laëtitia MIRALLES
Mme Véronique BOUCHET-CLÉMENT	M. Thierry SCHUFFENECKER	M. Denis GATEL	Mme Isabelle PLANTIN
Mme Laurence LOURDAIS-ROCU	Mme Françoise GATEL	M. Daniel MARCHAND	Mme Sophie BRÉAL
M. Thierry PANNETIER	Mme Morgan VIDAL	Mme Claudine DESMET	Mme Stéphanie BANCHAREL
M. Bruno VETTER	M. Bertrand TANGUILLE	M. René LOIZANCE	M. Michel RENAUDIN
M. Georges GUYARD	Mme Marie AGEZ	M. Jean-Claude MADIOT	Mme Sandrine PERRIER
M. Pascal GUISET	Mme Nathalie GIDON	Mme Chrystelle HERNANDEZ	Mme Evelyne JAOUANNET
M. Vincent BOUTEMY	M. Jacques LE GOFF		

<i>Absents :</i>	
M. Christian NIEL absent qui donne pouvoir à M ; Yves RENAULT	M. Christian BERNARD absent sans pouvoir
M. Dominique DURAND absent qui donne pouvoir à Mme Laëtitia MIRALLES	Mme Marie-Odile BOIVIN absente sans pouvoir
M. Dominique PELHATE absent sans pouvoir	Mme Danièle BOTTE absente qui donne pouvoir M. Denis GATEL
Mme Virginie LEFFRAY absente qui donne pouvoir à M. Joseph MÉNARD	M. Olivier MARAIS absent sans pouvoir
M. Hervé DIOT absent qui donne pouvoir à M. Bruno VETTER	M. Christophe BUDOR absent sans pouvoir
Mme Séverine MAYEUX absente qui donne pouvoir à M. Vincent CROCQ	Mme Laurence VILLENAVE absente sans pouvoir
Mme Chantal LOUIS absente qui donne pouvoir à Mme Marielle DEPORT	M. Jean-Marc ERNAULT absent qui donne pouvoir à M. Jean-Pierre PETERMANN
M. Jean-François PROVOST absent qui donne pouvoir à Mme Sandrine PERRIER	Mme Marie-Françoise ROGER absente qui donne pouvoir à Mme Nathalie GIDON
M. Alban MARTIN absent qui donne pouvoir à Mme Magalie DOUARCHE SALAÜN	M. Erwan PITOIS absent sans pouvoir
M. Dominique KACZMAREK absent sans pouvoir	Mme Marion BELLARD absente sans pouvoir

Secrétaire de séance désignée : Monsieur Jean-Claude LEPRETRE

Objet : Vote du Budget Primitif « ZAC de l'Yaigne » Commune déléguée de Ossé - exercice 2019

Rapporteur : Monsieur Joseph MÉNARD

Le budget primitif « ZAC de l'Yaigne » pour l'exercice 2019 s'élève globalement à **3 745 356,00 €** répartis en deux sections qui s'équilibrent comme suit :

- section de fonctionnement : 2 158 058,00 €
- section d'investissement : 1 587 298,00 €

Des extraits des documents budgétaires 2019 sont joints à la note de synthèse (Annexe 1.29), et consultables dans leur intégralité en Mairie.

Vu le Code Général des Collectivités territoriales et notamment les articles L. 1612-1 et suivants et L. 2311-1 et suivants,

Vu l'instruction budgétaire et comptable M 14,

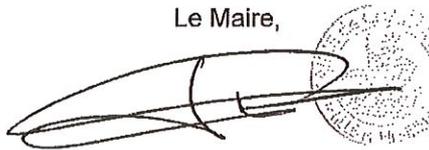
Vu l'avis favorable de la commission Finances du 19 février 2019,

Après en avoir délibéré à l'unanimité, le Conseil municipal :

- **vote le budget primitif « ZAC de l'Yaigne » pour l'exercice 2019.**

Pour Copie Conforme,

Le Maire,



Jean-Claude BELINE

Certifié exécutoire par le maire,
compte-tenu de la réception en préfecture
le.....19 MARS 2019.....

et de l'affichage ou la publication

Le Maire,



REPUBLIQUE FRANÇAISE

Annexe 1 du point 29

COMMUNE - COMMUNE DE CHATEAUGIRON (1)
AGREGÉ AU BUDGET PRINCIPAL DE Budget Principal (2)

Numéro SIRET : 20006448300155

POSTE COMPTABLE : trésorerie de chateaugiron

M. 14
Budget annexe – Opérations et services assujettis à la TVA

Budget primitif (projet de budget)
voté par nature

BUDGET ANNEXE : ZAC DE L'YAIGNE (3)

ANNEE 2019

(1) Indiquer la nature juridique et le nom de l'établissement.

(2) Indiquer le nom de la collectivité ou de l'établissement auquel est rattaché le budget annexe.

(3) Indiquer le libellé du budget annexe.

Sommaire

I - Vote du budget

A1 - Section de fonctionnement - Détail des dépenses	3
A2 - Section de fonctionnement - Détail des recettes	4
B1 - Section d'investissement - Détail des dépenses	5
B2 - Section d'investissement - Détail des recettes	6

II - Annexes

A - Eléments du bilan

A1.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie	Sans Objet
A1.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette	Sans Objet
A1.3 - Etat de la dette - Répartition des emprunts par structure de taux	Sans Objet
A1.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	Sans Objet
A1.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture	Sans Objet
A1.6 - Etat de la dette - Dette pour financer l'emprunt d'un autre organisme	Sans Objet
A1.7 - Etat de la dette - Autres dettes	Sans Objet
A2 - Méthodes utilisées pour les amortissements	8
A3 - Etat des provisions	Sans Objet
A4 - Etalement des provisions	Sans Objet
A5.1 - Equilibre des opérations financières - Dépenses	9
A5.2 - Equilibre des opérations financières - Recettes	10
A6.1.1 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Fonctionnement (1)	12
A6.1.2 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement (1)	13
A6.2.1 - Etats de la répartition de la TEOM - Fonctionnement (2)	14
A6.2.2 - Etats de la répartition de la TEOM - Investissement (2)	15
A7 - Etat des charges transférées	Sans Objet
A8 - Détail des opérations pour le compte de tiers	16

B - Engagements hors bilan

B1.1 - Etat des emprunts garantis par la commune ou l'établissement (3)	Sans Objet
B1.2 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux garanties d'emprunt	Sans Objet
B1.3 - Etat des contrats de crédit-bail	Sans Objet
B1.4 - Etat des contrats de partenariat public-privé	Sans Objet
B1.5 - Etat des autres engagements donnés	Sans Objet
B1.6 - Etat des engagements reçus	Sans Objet
B1.7 - Subventions versées dans le cadre du vote du budget (4)	Sans Objet
B2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents	Sans Objet
B2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents	Sans Objet
B3 - Emploi des recettes grevées d'une affectation spéciale	Sans Objet

C - Autres éléments d'informations

C1 - Etat du personnel	Sans Objet
C2 - Liste des organismes dans lesquels a été pris un engagement financier (4)	Sans Objet
C3.1 - Liste des organismes de regroupement auxquels adhère la commune ou l'établissement	Sans Objet
C3.2 - Liste des établissements publics créés	Sans Objet
C3.3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe	Sans Objet
C3.4 - Liste des services assujettis à la TVA et non érigés en budget annexe	Sans Objet

D - Décision en matière de taux de contributions directes - Arrêté et signatures

D1 - Décision en matière de taux de contributions directes	Sans Objet
D2 - Arrêté et signatures	17

(1) Cet état ne peut être produit que par les communes dont la population est inférieure à 500 habitants et qui gèrent les services de distribution de l'eau potable et d'assainissement sous forme de régie simple sans budget annexe (art. L. 2221-11 du CGCT).

(2) Cet état est obligatoirement produit par les communes et groupements de communes de 10 000 habitants et plus ayant institué la TEOM et assurant au moins la collecte des déchets ménagers (art. L. 2313-1 du CGCT).

(3) Ces états ne sont obligatoires que pour les communes de 3 500 habitants et plus (art. L. 2313-1 du CGCT), les groupements comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus (art. L. 5211-36 du CGCT, art. L. 5711-1 du CGCT) et leurs établissements publics.

(4) Si l'établissement décide d'attribuer des subventions dans le cadre du budget dans les conditions décrites à l'article L. 2311-7 du CGCT.

Préciser, pour chaque annexe, si l'état est sans objet le cas échéant.

VOTE DU BUDGET**SECTION DE FONCTIONNEMENT – DEPENSES****AT**

Chap / Art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
011	Charges à caractère général	1 280 500,88	670 750,00	0,00
6015	Terrains à aménager	0,00	130 000,00	0,00
6045	Achats études, prestat° services (terrai	80 000,00	40 000,00	0,00
605	Achats matériel, équipements et travaux	1 200 000,88	500 000,00	0,00
6238	Divers	500,00	500,00	0,00
63512	Taxes foncières	0,00	250,00	0,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	0,00	0,00	0,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	10,00	630 010,00	0,00
65888	Autres	10,00	630 010,00	0,00
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles	0,00	0,00	0,00
68	Dotations provisions semi-budgétaires	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES DEPENSES REELLES		1 280 510,88	1 300 760,00	0,00

023	Virement à la section d'investissement	696 549,00	274 137,81	0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (5) (6) (7)	117 167,12	583 160,19	0,00
71355	Variat° stocks terrains aménagés	117 167,12	583 160,19	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (8)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE		813 716,12	857 298,00	0,00

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (= Total des dépenses réelles et d'ordre)	2 094 227,00	2 158 058,00	0,00
---	---------------------	---------------------	-------------

+

RESTES A REALISER N-1 (9)	0,00
----------------------------------	-------------

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (9)	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	2 158 058,00
--	---------------------

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par l'établissement.

(2) La comparaison avec le budget précédent s'effectue par rapport à la colonne du budget primitif de l'exercice précédent ou du budget cumulé de l'exercice précédent.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DF 042 = RI 040*.

(6) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 675 et 676 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisation »).

(7) Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(8) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(9) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

VOTE DU BUDGET**SECTION DE FONCTIONNEMENT – RECETTES****AZ**

Chap / Art. (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00
70	Produits services, domaine et ventes div	1 210 000,00	1 000 000,00	0,00
7015	Ventes de terrains aménagés	1 210 000,00	1 000 000,00	0,00
74	Dotations et participations	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	10,96	10,20	0,00
7588	Autres produits div. de gestion courante	10,96	10,20	0,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00	0,00	0,00
78	Reprises provisions semi-budgétaires	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES REELLES		1 210 010,96	1 000 010,20	0,00

042	Opérat° ordre transfert entre sections (5) (6) (7)	635 909,00	465 851,11	0,00
71355	Variat° stocks terrains aménagés	635 909,00	465 851,11	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (8)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		635 909,00	465 851,11	0,00

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (= Total des recettes réelles et d'ordre)	1 845 919,96	1 465 861,31	0,00
---	---------------------	---------------------	-------------

+

RESTES A REALISER N-1 (9)	0,00
----------------------------------	-------------

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (9)	692 196,69
---	-------------------

=

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	2 158 058,00
--	---------------------

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par l'établissement.

(2) La comparaison avec le budget précédent s'effectue par rapport à la colonne du budget primitif de l'exercice précédent ou du budget cumulé de l'exercice précédent.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *RF 042 = DI 040*.

(6) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 775 et 776 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisation »).

(7) Le compte 7815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(8) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(9) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

VOTE DU BUDGET**SECTION D'INVESTISSEMENT – DEPENSES****BT**

Chap / Art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
010	Stocks	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf opérations et 204)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (sauf opérations)	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (sauf opérations)	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (sauf opérations)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf opérations)	60 640,00	538 286,70	0,00
2315	Installat°, matériel et outillage techni	60 640,00	538 286,70	0,00
	Total des dépenses d'équipement	60 640,00	538 286,70	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses financières	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses d'opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00
	TOTAL DES DEPENSES REELLES	60 640,00	538 286,70	0,00

040	Opérat° ordre transfert entre sections (5)	635 909,00	465 851,11	0,00
	Reprises sur autofinancement antérieur (6)	0,00	0,00	0,00
	Charges transférées	635 909,00	465 851,11	0,00
3555	Terrains aménagés	635 909,00	465 851,11	0,00
041	Opérations patrimoniales (7)	0,00	0,00	0,00
	TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE	635 909,00	465 851,11	0,00

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des dépenses réelles et d'ordre)	696 549,00	1 004 137,81	0,00
--	-------------------	---------------------	-------------

+

RESTES A REALISER N-1 (8)	0,00
----------------------------------	-------------

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (8)	583 160,19
--	-------------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	1 587 298,00
---	---------------------

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par l'établissement.

(2) La comparaison avec le budget précédent s'effectue par rapport à la colonne du budget primitif de l'exercice précédent ou du budget cumulé de l'exercice précédent.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DI 040 = RF 042*.

(6) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DI 041 = RI 041*.

(8) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

VOTE DU BUDGET**SECTION D'INVESTISSEMENT – RECETTES****BZ**

Chap / Art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
010	Stocks	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (hors 138)	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	0,00	730 000,00	0,00
1641	Emprunts en euros	0,00	730 000,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		0,00	730 000,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
138	Autres subvent° invest. non transf.	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES REELLES		0,00	730 000,00	0,00

021	Virement de la sect° de fonctionnement	696 549,00	274 137,81	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections (5) (6)	117 167,12	583 160,19	0,00
3555	Terrains aménagés	117 167,12	583 160,19	0,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT		813 716,12	857 298,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (7)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		813 716,12	857 298,00	0,00

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des recettes réelles et d'ordre)		813 716,12	1 587 298,00	0,00
--	--	-------------------	---------------------	-------------

+

RESTES A REALISER N-1 (8)		0,00
----------------------------------	--	-------------

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (8)		0,00
--	--	-------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES		1 587 298,00
---	--	---------------------

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par l'établissement.

(2) La comparaison avec le budget précédent s'effectue par rapport à la colonne du budget primitif de l'exercice précédent ou du budget cumulé de l'exercice précédent.

(3) Hors restes à réaliser.



Extrait du registre des délibérations du
CONSEIL MUNICIPAL
Séance du 11 mars 2019

N° 2019/03/11/30

Nombre de conseillers en exercice : 57
Nombre de présents : 37
Nombre de votants : 48

Date de convocation :
01 mars 2019

L'an deux mille dix-neuf le onze mars à vingt heures, le Conseil municipal légalement convoqué s'est réuni à la Mairie de Châteaugiron sous la présidence de Monsieur Jean-Claude BELINE, maire de Châteaugiron.

<u>Présents :</u>			
Mme Marielle DEPORT	M. Jean-Claude BELINE	M. Joseph MENARD	M. Jean-Pierre PETERMANN
Mme Magalle DOUARCHE-SALAÜN	M. Yves RENAULT	M. Jean-Claude LEPRETRE	M. Vincent CROCQ
Mme Véronique BOUCHET-CLÉMENT	M. Philippe LANGLOIS	Mme Catherine TAUPIN	Mme Laëtitia MIRALLES
Mme Laurence LOURDAIS-ROCU	M. Thierry SCHUFFENECKER	M. Denis GATEL	Mme Isabelle PLANTIN
M. Thierry PANNETIER	Mme Françoise GATEL	M. Daniel MARCHAND	Mme Sophie BRÉAL
M. Bruno VETTIER	Mme Morgan VIDAL	Mme Claudine DESMET	Mme Stéphanie BANCHAREL
M. Georges GUYARD	M. Bertrand TANGUILLE	M. René LOIZANCE	M. Michel RENAUDIN
M. Pascal GUISET	Mme Marie AGEZ	M. Jean-Claude MADIOT	Mme Sandrine PERRIER
M. Vincent BOUTEMY	Mme Nathalie GIDON	Mme Chrystelle HERNANDEZ	Mme Evelyne JAOUANNET
	M. Jacques LE GOFF		

<u>Absents :</u>	
M. Christian NIEL absent qui donne pouvoir à M ; Yves RENAULT	M. Christian BERNARD absent sans pouvoir
M. Dominique DURAND absent qui donne pouvoir à Mme Laëtitia MIRALLES	Mme Marie-Odile BOIVIN absente sans pouvoir
M. Dominique PELHATE absent sans pouvoir	Mme Danièle BOTTE absente qui donne pouvoir M. Denis GATEL
Mme Virginie LEFFRAY absente qui donne pouvoir à M. Joseph MÉNARD	M. Olivier MARAIS absent sans pouvoir
M. Hervé DIOT absent qui donne pouvoir à M. Bruno VETTIER	M. Christophe BUDOR absent sans pouvoir
Mme Séverine MAYEUX absente qui donne pouvoir à M. Vincent CROCQ	Mme Laurence VILLENAVE absente sans pouvoir
Mme Chantal LOUIS absente qui donne pouvoir à Mme Marielle DEPORT	M. Jean-Marc ERNAULT absent qui donne pouvoir à M. Jean-Pierre PETERMANN
M. Jean-François PROVOST absent qui donne pouvoir à Mme Sandrine PERRIER	Mme Marie-Françoise ROGER absente qui donne pouvoir à Mme Nathalie GIDON
M. Alban MARTIN absent qui donne pouvoir à Mme Magalle DOUARCHE SALAÜN	M. Erwan PITOIS absent sans pouvoir
M. Dominique KACZMAREK absent sans pouvoir	Mme Marlon BELLARD absente sans pouvoir

Secrétaire de séance désignée : Monsieur Jean-Claude LEPRETRE

**Objet : Reprise anticipée des résultats du budget « La Croix Chambière 3 »
Commune déléguée de Ossé - exercice 2018**

Rapporteur : Monsieur Joseph MÉNARD

Les résultats de clôture de l'exercice 2018 se soldent par :

- un excédent de fonctionnement : 95 308,45 €

La reprise anticipée des résultats, avant le vote du compte administratif 2018, se présente donc comme suit :

- en excédent de fonctionnement (R 002) : 95 308,45 €

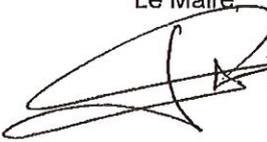
**Vu le Code général des collectivités territoriales et notamment l'article L. 2311-5,
Vu l'instruction budgétaire et comptable M 14,
Vu la validation des résultats de clôture de l'exercice 2018 par la trésorerie de Châteaugiron,
Vu l'exposé ci-dessus,**

Après en avoir délibéré à l'unanimité, le Conseil municipal :

- **accepte de reprendre par anticipation les résultats de l'exercice 2018 et de les affecter sur le budget de l'exercice 2019.**

Pour Copie Conforme,

Le Maire



Jean-Claude BELINE

Certifié exécutoire par le maire,
compte-tenu de la réception en préfecture
le.....19 MARS 2019.....
et de l'affichage ou la publication
Le Maire,





Extrait du registre des délibérations du
CONSEIL MUNICIPAL
Séance du 11 mars 2019

N° 2019/03/11/31

Nombre de conseillers en exercice : 57
Nombre de présents : 37
Nombre de votants : 48

Date de convocation :
01 mars 2019

L'an deux mille dix-neuf le onze mars à vingt heures, le Conseil municipal légalement convoqué s'est réuni à la Mairie de Châteaugiron sous la présidence de Monsieur Jean-Claude BELINE, maire de Châteaugiron.

<i>Présents :</i>			
M. Jean-Claude BELINE	M. Joseph MENARD	M. Jean-Pierre PETERMANN	
Mme Marielle DEPORT	M. Yves RENAULT	M. Jean-Claude LEPRETRE	M. Vincent CROCQ
Mme Magalie DOUARCHE-SALAÜN	M. Philippe LANGLOIS	Mme Catherine TAUPIN	Mme Laëtitia MIRALLES
Mme Véronique BOUCHET-CLÉMENT	M. Thierry SCHUFFENECKER	M. Denis GATEL	Mme Isabelle PLANTIN
Mme Laurence LOURDAIS-ROCU	Mme Françoise GATEL	M. Daniel MARCHAND	Mme Sophie BRÉAL
M. Thierry PANNETIER	Mme Morgan VIDAL	Mme Claudine DESMET	Mme Stéphanie BANCHAREL
M. Bruno VETTIER	M. Bertrand TANGUILLE	M. René LOIZANCE	M. Michel RENAUDIN
M. Georges GUYARD	Mme Marie AGEZ	M. Jean-Claude MADIOT	Mme Sandrine PERRIER
M. Pascal GUISET	Mme Nathalie GIDON	Mme Chrystelle HERNANDEZ	Mme Evelyne JAOUANNET
M. Vincent BOUTEMY	M. Jacques LE GOFF		

<i>Absents :</i>	
M. Christian NIEL absent qui donne pouvoir à M ; Yves RENAULT	M. Christian BERNARD absent sans pouvoir
M. Dominique DURAND absent qui donne pouvoir à Mme Laëtitia MIRALLES	Mme Marie-Odile BOVIN absente sans pouvoir
M. Dominique PELHATE absent sans pouvoir	Mme Danièle BOTTE absente qui donne pouvoir M. Denis GATEL
Mme Virginie LEFFRAY absente qui donne pouvoir à M. Joseph MÉNARD	M. Olivier MARAIS absent sans pouvoir
M. Hervé DIOT absent qui donne pouvoir à M. Bruno VETTIER	M. Christophe BUDOR absent sans pouvoir
Mme Séverine MAYEUX absente qui donne pouvoir à M. Vincent CROCQ	Mme Laurence VILLENAVE absente sans pouvoir
Mme Chantal LOUIS absente qui donne pouvoir à Mme Marielle DEPORT	M. Jean-Marc ERNAULT absent qui donne pouvoir à M. Jean-Pierre PETERMANN
M. Jean-François PROVOST absent qui donne pouvoir à Mme Sandrine PERRIER	Mme Marie-Françoise ROGER absente qui donne pouvoir à Mme Nathalie GIDON
M. Alban MARTIN absent qui donne pouvoir à Mme Magalie DOUARCHE SALAÜN	M. Erwan PITOIS absent sans pouvoir
M. Dominique KACZMAREK absent sans pouvoir	Mme Marion BELLARD absente sans pouvoir

Secrétaire de séance désignée : Monsieur Jean-Claude LEPRETRE

Objet : Vote du Budget Primitif « La Croix Chambière 3» Commune déléguée de Ossé - exercice 2019

Rapporteur : Monsieur Joseph MÉNARD

Le budget primitif « La Croix Chambière 3 » pour l'exercice 2019 s'élève globalement à **95 308,45 €** répartis en deux sections qui s'équilibrent comme suit :

- section de fonctionnement : **95 308,45 €**
- section d'investissement : **00,00 €**

Des extraits des documents budgétaires 2019 sont joints à la note de synthèse (Annexe 1.31), et consultables dans leur intégralité en Mairie.

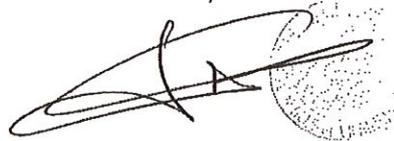
**Vu le Code Général des Collectivités territoriales et notamment les articles L. 1612-1 et suivants et L. 2311-1 et suivants,
Vu l'Instruction budgétaire et comptable M 14,
Vu l'avis favorable de la commission Finances du 19 février 2019,**

Après en avoir délibéré à l'unanimité, le Conseil municipal :

- **vote le budget primitif « La Croix Chambière 3 » pour l'exercice 2019.**

Pour Copie Conforme,

Le Maire,



Jean-Claude BELINE

Certifié exécutoire par le maire,
compte-tenu de la réception en préfecture
le.....10 MARS 2019.....
et de l'affichage ou la publication

Le Maire,



REPUBLIQUE FRANÇAISE

Annexe 1 du point 31

COMMUNE - COMMUNE DE CHATEAUGIRON (1)
AGREGE AU BUDGET PRINCIPAL DE Budget Principal (2)

Numéro SIRET : 20006448300163

POSTE COMPTABLE : tresorerie de chateaugiron

M. 14
Budget annexe – Opérations et services assujettis à la TVA

Budget primitif (projet de budget)
voté par nature

BUDGET ANNEXE : LA CROIX CHAMBIERE 3 (3)

ANNEE 2019

(1) Indiquer la nature juridique et le nom de l'établissement.

(2) Indiquer le nom de la collectivité ou de l'établissement auquel est rattaché le budget annexe.

(3) Indiquer le libellé du budget annexe.

Sommaire

I - Vote du budget

A1 - Section de fonctionnement - Détail des dépenses	3
A2 - Section de fonctionnement - Détail des recettes	4
B1 - Section d'investissement - Détail des dépenses	5
B2 - Section d'investissement - Détail des recettes	6

II - Annexes

A - Eléments du bilan

A1.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie	Sans Objet
A1.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette	Sans Objet
A1.3 - Etat de la dette - Répartition des emprunts par structure de taux	Sans Objet
A1.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	Sans Objet
A1.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture	Sans Objet
A1.6 - Etat de la dette - Dette pour financer l'emprunt d'un autre organisme	Sans Objet
A1.7 - Etat de la dette - Autres dettes	Sans Objet
A2 - Méthodes utilisées pour les amortissements	8
A3 - Etat des provisions	Sans Objet
A4 - Etalement des provisions	Sans Objet
A5.1 - Equilibre des opérations financières - Dépenses	9
A5.2 - Equilibre des opérations financières - Recettes	10
A6.1.1 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Fonctionnement (1)	12
A6.1.2 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement (1)	13
A6.2.1 - Etats de la répartition de la TEOM - Fonctionnement (2)	14
A6.2.2 - Etats de la répartition de la TEOM - Investissement (2)	15
A7 - Etat des charges transférées	Sans Objet
A8 - Détail des opérations pour le compte de tiers	16

B - Engagements hors bilan

B1.1 - Etat des emprunts garantis par la commune ou l'établissement (3)	Sans Objet
B1.2 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux garanties d'emprunt	Sans Objet
B1.3 - Etat des contrats de crédit-bail	Sans Objet
B1.4 - Etat des contrats de partenariat public-privé	Sans Objet
B1.5 - Etat des autres engagements donnés	Sans Objet
B1.6 - Etat des engagements reçus	Sans Objet
B1.7 - Subventions versées dans le cadre du vote du budget (4)	Sans Objet
B2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents	Sans Objet
B2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents	Sans Objet
B3 - Emploi des recettes grevées d'une affectation spéciale	Sans Objet

C - Autres éléments d'informations

C1 - Etat du personnel	Sans Objet
C2 - Liste des organismes dans lesquels a été pris un engagement financier (4)	Sans Objet
C3.1 - Liste des organismes de regroupement auxquels adhère la commune ou l'établissement	Sans Objet
C3.2 - Liste des établissements publics créés	Sans Objet
C3.3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe	Sans Objet
C3.4 - Liste des services assujettis à la TVA et non érigés en budget annexe	Sans Objet

D - Décision en matière de taux de contributions directes - Arrêté et signatures

D1 - Décision en matière de taux de contributions directes	Sans Objet
D2 - Arrêté et signatures	17

(1) Cet état ne peut être produit que par les communes dont la population est inférieure à 500 habitants et qui gèrent les services de distribution de l'eau potable et d'assainissement sous forme de régie simple sans budget annexe (art. L. 2221-11 du CGCT).

(2) Cet état est obligatoirement produit par les communes et groupements de communes de 10 000 habitants et plus ayant institué la TEOM et assurant au moins la collecte des déchets ménagers (art. L. 2313-1 du CGCT).

(3) Ces états ne sont obligatoires que pour les communes de 3 500 habitants et plus (art. L. 2313-1 du CGCT), les groupements comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus (art. L. 5211-36 du CGCT, art. L. 5711-1 du CGCT) et leurs établissements publics.

(4) Si l'établissement décide d'attribuer des subventions dans le cadre du budget dans les conditions décrites à l'article L. 2311-7 du CGCT.

Préciser, pour chaque annexe, si l'état est sans objet le cas échéant.

VOTE DU BUDGET**SECTION DE FONCTIONNEMENT – DEPENSES****AT**

Chap / Art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
011	Charges à caractère général	40 000,00	95 308,45	0,00
6045	Achats études, prestat° services (terrai	5 000,00	0,00	0,00
605	Achats matériel, équipements et travaux	30 000,00	95 308,45	0,00
608	Frais accessoires sur terrains en cours	5 000,00	0,00	0,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	0,00	0,00	0,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00	0,00	0,00
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles	0,00	0,00	0,00
68	Dotations provisions semi-budgétaires	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES DEPENSES REELLES		40 000,00	95 308,45	0,00

023	Virement à la section d'investissement	93 960,10	0,00	0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (5) (6) (7)	26 039,90	0,00	0,00
71355	Variat° stocks terrains aménagés	26 039,90	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (8)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE		120 000,00	0,00	0,00

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (= Total des dépenses réelles et d'ordre)	160 000,00	95 308,45	0,00
--	-------------------	------------------	-------------

	+	
RESTES A REALISER N-1 (9)		0,00
	+	
D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (9)		0,00
	=	
TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES		95 308,45

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par l'établissement.

(2) La comparaison avec le budget précédent s'effectue par rapport à la colonne du budget primitif de l'exercice précédent ou du budget cumulé de l'exercice précédent.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DF 042 = RI 040*.

(6) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 675 et 676 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisation »).

(7) Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(8) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(9) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

VOTE DU BUDGET**SECTION DE FONCTIONNEMENT – RECETTES****AZ**

Chap / Art. (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00
70	Produits services, domaine et ventes div	160 000,00	0,00	0,00
7015	Ventes de terrains aménagés	160 000,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	0,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00	0,00	0,00
78	Reprises provisions semi-budgétaires	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES REELLES		160 000,00	0,00	0,00

042	Opérat° ordre transfert entre sections (5) (6) (7)	0,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (8)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		0,00	0,00	0,00

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (= Total des recettes réelles et d'ordre)		160 000,00	0,00	0,00
---	--	-------------------	-------------	-------------

+

RESTES A REALISER N-1 (9)		0,00
----------------------------------	--	-------------

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (9)		95 308,45
---	--	------------------

=

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES		95 308,45
--	--	------------------

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par l'établissement.

(2) La comparaison avec le budget précédent s'effectue par rapport à la colonne du budget primitif de l'exercice précédent ou du budget cumulé de l'exercice précédent.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *RF 042 = DJ 040*.

(6) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 775 et 776 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisation »).

(7) Le compte 7815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(8) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(9) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

VOTE DU BUDGET**SECTION D'INVESTISSEMENT – DEPENSES****BT**

Chap / Art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
010	Stocks	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf opérations et 204)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (sauf opérations)	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (sauf opérations)	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (sauf opérations)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf opérations)	93 960,10	0,00	0,00
2315	Installat°, matériel et outillage techni	93 960,10	0,00	0,00
	Total des dépenses d'équipement	93 960,10	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses financières	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses d'opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00
	TOTAL DES DEPENSES REELLES	93 960,10	0,00	0,00

040	Opérat° ordre transfert entre sections (5)	0,00	0,00	0,00
	Reprises sur autofinancement antérieur (6)	0,00	0,00	0,00
	Charges transférées	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (7)	0,00	0,00	0,00
	TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE	0,00	0,00	0,00

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des dépenses réelles et d'ordre)	93 960,10	0,00	0,00
--	------------------	-------------	-------------

	+	
RESTES A REALISER N-1 (8)		0,00
	+	
D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (8)		0,00
	=	
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES		0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par l'établissement.

(2) La comparaison avec le budget précédent s'effectue par rapport à la colonne du budget primitif de l'exercice précédent ou du budget cumulé de l'exercice précédent.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DI 040 = RF 042*.

(6) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DI 041 = RI 041*.

(8) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

VOTE DU BUDGET**SECTION D'INVESTISSEMENT - RECETTES****BZ**

Chap / Art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
010	Stocks	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (hors 138)	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
138	Autres subvent° invest. non transf.	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES REELLES		0,00	0,00	0,00

021	Virement de la sect° de fonctionnement	93 960,10	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections (5) (6)	26 039,90	0,00	0,00
3555	Terrains aménagés	26 039,90	0,00	0,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT		120 000,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (7)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		120 000,00	0,00	0,00

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des recettes réelles et d'ordre)	120 000,00	0,00	0,00
--	-------------------	-------------	-------------

+

RESTES A REALISER N-1 (8)	0,00
----------------------------------	-------------

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (8)	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	0,00
---	-------------

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par l'établissement.

(2) La comparaison avec le budget précédent s'effectue par rapport à la colonne du budget primitif de l'exercice précédent ou du budget cumulé de l'exercice précédent.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.



Extrait du registre des délibérations du
CONSEIL MUNICIPAL
Séance du 11 mars 2019

N° 2019/03/11/32

Nombre de conseillers en exercice : 57
Nombre de présents : 37
Nombre de votants : 48

Date de convocation :
01 mars 2019

L'an deux mille dix-neuf le onze mars à vingt heures, le Conseil municipal légalement convoqué s'est réuni à la Mairie de Châteaugiron sous la présidence de Monsieur Jean-Claude BELINE, maire de Châteaugiron.

<i>Présents :</i>			
Mme Marielle DEPORT	M. Jean-Claude BELINE	M. Joseph MENARD	M. Jean-Pierre PETERMANN
Mme Magalie DOUARCHE-SALAÜN	M. Yves RENAULT	M. Jean-Claude LEPRETRE	M. Vincent CROCQ
Mme Véronique BOUCHET-CLÉMENT	M. Philippe LANGLOIS	Mme Catherine TAUPIN	Mme Laëtilla MIRALLES
Mme Laurence LOURDAIS-ROCU	M. Thierry SCHUFFENECKER	M. Denis GATEL	Mme Isabelle PLANTIN
M. Thierry PANNETIER	Mme Françoise GATEL	M. Daniel MARCHAND	Mme Sophie BRÉAL
M. Bruno VETTIER	Mme Morgan VIDAL	Mme Claudine DESMET	Mme Stéphanie BANCHAREL
M. Georges GUYARD	M. Bertrand TANGUILLE	M. René LOIZANCE	M. Michel RENAUDIN
M. Pascal GUISET	Mme Marie AGEZ	M. Jean-Claude MADIOT	Mme Sandrine PERRIER
M. Vincent BOUTEMY	Mme Nathalie GIDON	Mme Chrystelle HERNANDEZ	Mme Evelyne JAOUANNET
	M. Jacques LE GOFF		

<i>Absents :</i>	
M. Christian NIEL absent qui donne pouvoir à M ; Yves RENAULT	M. Christian BERNARD absent sans pouvoir
M. Dominique DURAND absent qui donne pouvoir à Mme Laëtilla MIRALLES	Mme Marie-Odile BOIVIN absente sans pouvoir
M. Dominique PELHATE absent sans pouvoir	Mme Danièle BOTTE absente qui donne pouvoir M. Denis GATEL
Mme Virginie LEFFRAY absente qui donne pouvoir à M. Joseph MÉNARD	M. Olivier MARAIS absent sans pouvoir
M. Hervé DIOT absent qui donne pouvoir à M. Bruno VETTIER	M. Christophe BUDOR absent sans pouvoir
Mme Séverine MAYEUX absente qui donne pouvoir à M. Vincent CROCQ	Mme Laurence VILLENAVE absente sans pouvoir
Mme Chantal LOUIS absente qui donne pouvoir à Mme Marielle DEPORT	M. Jean-Marc ERNAULT absent qui donne pouvoir à M. Jean-Pierre PETERMANN
M. Jean-François PROVOST absent qui donne pouvoir à Mme Sandrine PERRIER	Mme Marie-Françoise ROGER absente qui donne pouvoir à Mme Nathalie GIDON
M. Alban MARTIN absent qui donne pouvoir à Mme Magalie DOUARCHE SALAÜN	M. Erwan PITOIS absent sans pouvoir
M. Dominique KACZMAREK absent sans pouvoir	Mme Marion BELLARD absente sans pouvoir

Secrétaire de séance désignée : Monsieur Jean-Claude LEPRETRE

**Objet : Reprise anticipée des résultats du budget « Courtil d'Ahier 2 »-
Commune déléguée de Saint-Aubin du Pavail – exercice 2018**

Rapporteur : Monsieur Jean-Pierre PETERMANN

Les résultats de clôture de l'exercice 2018 se soldent par :

- un déficit d'investissement de : **712,00 €**

La reprise anticipée des résultats, avant le vote du compte administratif 2018, se présente donc comme suit :

- en excédent de fonctionnement (R 002) : **00,0 €**
- en déficit d'investissement (D 001) : **712,00 €**

**Vu le Code général des collectivités territoriales et notamment l'article L. 2311-5,
Vu l'instruction budgétaire et comptable M 14,
Vu la validation des résultats de clôture de l'exercice 2018 par la trésorerie de Châteaugiron,
Vu l'exposé ci-dessus,**

Après en avoir délibéré à l'unanimité, le Conseil municipal :

- **accepte de reprendre par anticipation les résultats de l'exercice 2018 et de les affecter sur le budget de l'exercice 2019.**

Pour Copie Conforme,

Le Maire,

Jean-Claude BELINE

Certifié exécutoire par le maire,
compte-tenu de la réception en préfecture
le.....19 MARS 2019.....
et de l'affichage ou la publication

Le Maire,



Extrait du registre des délibérations du
CONSEIL MUNICIPAL
Séance du 11 mars 2019

N° 2019/03/11/33

Nombre de conseillers en exercice : 57
Nombre de présents : 37
Nombre de votants : 48

Date de convocation :
01 mars 2019

L'an deux mille dix-neuf le onze mars à vingt heures, le Conseil municipal légalement convoqué s'est réuni à la Mairie de Châteaugiron sous la présidence de Monsieur Jean-Claude BELINE, maire de Châteaugiron.

<u>Présents :</u>			
Mme Marielle DEPORT	M. Jean-Claude BELINE	M. Joseph MENARD	M. Jean-Pierre PETERMANN
Mme Magalie DOUARCHE-SALAÜN	M. Yves RENAULT	M. Jean-Claude LEPRETRE	M. Vincent CROCC
Mme Véronique BOUCHET-CLÉMENT	M. Philippe LANGLOIS	Mme Catherine TAUPIN	Mme Laëtitia MIRALLES
Mme Laurence LOURDAIS-ROCU	M. Thierry SCHUFFENECKER	M. Denis GATEL	Mme Isabelle PLANTIN
M. Thierry PANNETIER	Mme Françoise GATEL	M. Daniel MARCHAND	Mme Sophie BRÉAL
M. Bruno VETTIER	Mme Morgan VIDAL	Mme Claudine DESMET	Mme Stéphanie BANCHAREL
M. Georges GUYARD	M. Bertrand TANGUILLE	M. René LOIZANCE	M. Michel RENAUDIN
M. Pascal GUISSSET	Mme Marie AGEZ	M. Jean-Claude MADIOT	Mme Sandrine PERRIER
M. Vincent BOUTEMY	Mme Nathalie GIDON	Mme Chrystelle HERNANDEZ	Mme Evelyne JAOUANNET
	M. Jacques LE GOFF		

<u>Absents :</u>	
M. Christian NIEL absent qui donne pouvoir à M ; Yves RENAULT	M. Christian BERNARD absent sans pouvoir
M. Dominique DURAND absent qui donne pouvoir à Mme Laëtitia MIRALLES	Mme Marie-Odile BOIVIN absente sans pouvoir
M. Dominique PELHATE absent sans pouvoir	Mme Danièle BOTTE absente qui donne pouvoir M. Denis GATEL
Mme Virginie LEFFRAY absente qui donne pouvoir à M. Joseph MÉNARD	M. Olivier MARAIS absent sans pouvoir
M. Hervé DIOT absent qui donne pouvoir à M. Bruno VETTIER	M. Christophe BUDOR absent sans pouvoir
Mme Séverine MAYEUX absente qui donne pouvoir à M. Vincent CROCC	Mme Laurence VILLENAVE absente sans pouvoir
Mme Chantal LOUIS absente qui donne pouvoir à Mme Marielle DEPORT	M. Jean-Marc ERNAULT absent qui donne pouvoir à M. Jean-Pierre PETERMANN
M. Jean-François PROVOST absent qui donne pouvoir à Mme Sandrine PERRIER	Mme Marie-Françoise ROGER absente qui donne pouvoir à Mme Nathalie GIDON
M. Alban MARTIN absent qui donne pouvoir à Mme Magalie DOUARCHE SALAÜN	M. Erwan PITOIS absent sans pouvoir
M. Dominique KACZMAREK absent sans pouvoir	Mme Marion BELLIARD absente sans pouvoir

Secrétaire de séance désignée : Monsieur Jean-Claude LEPRETRE

Objet : Vote du Budget Primitif « Courtil d'Ahier 2 » Commune déléguée de Saint-Aubin du Pavail - exercice 2019

Rapporteur : Monsieur Jean-Pierre PETERMANN

Le budget primitif « Courtil d'Ahier 2 » pour l'exercice 2019 s'élève globalement à **420 712,00 €** répartis en deux sections qui s'équilibrent comme suit :

- section de fonctionnement : 270 000,00 €
- section d'investissement : 150 712,00 €

Des extraits des documents budgétaires 2019 sont joints à la note de synthèse (Annexe 1.33), et consultables dans leur intégralité en Mairie.

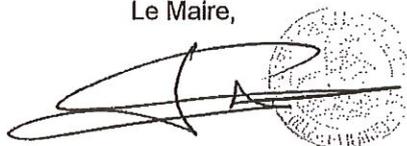
**Vu le Code Général des Collectivités territoriales et notamment les articles L. 1612-1 et suivants et L. 2311-1 et suivants,
Vu l'instruction budgétaire et comptable M 14,
Vu l'avis favorable de la commission Finances du 19 février 2019,**

Après en avoir délibéré à l'unanimité, le Conseil municipal :

- **vote le budget primitif « Courtil d'Ahier 2 » pour l'exercice 2019.**

Pour Copie Conforme,

Le Maire,



Jean-Claude BELINE

Certifié exécutoire par le maire,
compte-tenu de la réception en préfecture
le.....19 MARS 2019.....
et de l'affichage ou la publication
Le Maire,



REPUBLIQUE FRANÇAISE

Annexe 1 du point 33

COMMUNE - COMMUNE DE CHATEAUGIRON (1)
AGREGE AU BUDGET PRINCIPAL DE Budget Principal (2)

Numéro SIRET : 20006448300171

POSTE COMPTABLE : tresorerie de chateaugiron

M. 14
Budget annexe – Opérations et services assujettis à la TVA

Budget primitif (projet de budget)
voté par nature

BUDGET ANNEXE : COURTIL D'AHIER 2 (3)

ANNEE 2019

(1) Indiquer la nature juridique et le nom de l'établissement.

(2) Indiquer le nom de la collectivité ou de l'établissement auquel est rattaché le budget annexe.

(3) Indiquer le libellé du budget annexe.

Sommaire

I - Vote du budget

A1 - Section de fonctionnement - Détail des dépenses	3
A2 - Section de fonctionnement - Détail des recettes	4
B1 - Section d'investissement - Détail des dépenses	5
B2 - Section d'investissement - Détail des recettes	6

II - Annexes

A - Eléments du bilan

A1.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie	Sans Objet
A1.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette	Sans Objet
A1.3 - Etat de la dette - Répartition des emprunts par structure de taux	Sans Objet
A1.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	Sans Objet
A1.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture	Sans Objet
A1.6 - Etat de la dette - Dette pour financer l'emprunt d'un autre organisme	Sans Objet
A1.7 - Etat de la dette - Autres dettes	Sans Objet
A2 - Méthodes utilisées pour les amortissements	8
A3 - Etat des provisions	Sans Objet
A4 - Etalement des provisions	Sans Objet
A5.1 - Equilibre des opérations financières - Dépenses	9
A5.2 - Equilibre des opérations financières - Recettes	10
A6.1.1 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Fonctionnement (1)	12
A6.1.2 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement (1)	13
A6.2.1 - Etats de la répartition de la TEOM - Fonctionnement (2)	14
A6.2.2 - Etats de la répartition de la TEOM - Investissement (2)	15
A7 - Etat des charges transférées	Sans Objet
A8 - Détail des opérations pour le compte de tiers	16

B - Engagements hors bilan

B1.1 - Etat des emprunts garantis par la commune ou l'établissement (3)	Sans Objet
B1.2 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux garanties d'emprunt	Sans Objet
B1.3 - Etat des contrats de crédit-bail	Sans Objet
B1.4 - Etat des contrats de partenariat public-privé	Sans Objet
B1.5 - Etat des autres engagements donnés	Sans Objet
B1.6 - Etat des engagements reçus	Sans Objet
B1.7 - Subventions versées dans le cadre du vote du budget (4)	Sans Objet
B2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents	Sans Objet
B2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents	Sans Objet
B3 - Emploi des recettes grevées d'une affectation spéciale	Sans Objet

C - Autres éléments d'informations

C1 - Etat du personnel	Sans Objet
C2 - Liste des organismes dans lesquels a été pris un engagement financier (4)	Sans Objet
C3.1 - Liste des organismes de regroupement auxquels adhère la commune ou l'établissement	Sans Objet
C3.2 - Liste des établissements publics créés	Sans Objet
C3.3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe	Sans Objet
C3.4 - Liste des services assujettis à la TVA et non érigés en budget annexe	Sans Objet

D - Décision en matière de taux de contributions directes - Arrêté et signatures

D1 - Décision en matière de taux de contributions directes	Sans Objet
D2 - Arrêté et signatures	17

(1) Cet état ne peut être produit que par les communes dont la population est inférieure à 500 habitants et qui gèrent les services de distribution de l'eau potable et d'assainissement sous forme de régie simple sans budget annexe (art. L. 2221-11 du CGCT).

(2) Cet état est obligatoirement produit par les communes et groupements de communes de 10 000 habitants et plus ayant institué la TEOM et assurant au moins la collecte des déchets ménagers (art. L. 2313-1 du CGCT).

(3) Ces états ne sont obligatoires que pour les communes de 3 500 habitants et plus (art. L. 2313-1 du CGCT), les groupements comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus (art. L. 5211-36 du CGCT, art. L. 5711-1 du CGCT) et leurs établissements publics.

(4) Si l'établissement décide d'attribuer des subventions dans le cadre du budget dans les conditions décrites à l'article L. 2311-7 du CGCT.

Préciser, pour chaque annexe, si l'état est sans objet le cas échéant.

VOTE DU BUDGET**SECTION DE FONCTIONNEMENT – DEPENSES****AT**

Chap / Art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
011	Charges à caractère général	10 000,00	175 000,00	0,00
6045	Achats études, prestat° services (terrai	10 000,00	20 000,00	0,00
605	Achats matériel, équipements et travaux	0,00	150 000,00	0,00
608	Frais accessoires sur terrains en cours	0,00	5 000,00	0,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	0,00	0,00	0,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00	0,00	0,00
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles	0,00	0,00	0,00
68	Dotations provisions semi-budgétaires	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES DEPENSES REELLES		10 000,00	175 000,00	0,00

023	Virement à la section d'investissement	0,00	94 288,00	0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (5) (6) (7)	0,00	712,00	0,00
71355	Variat° stocks terrains aménagés	0,00	712,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (8)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE		0,00	95 000,00	0,00

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (= Total des dépenses réelles et d'ordre)	10 000,00	270 000,00	0,00
--	------------------	-------------------	-------------

+

RESTES A REALISER N-1 (9)	0,00
----------------------------------	-------------

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (9)	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	270 000,00
--	-------------------

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par l'établissement.

(2) La comparaison avec le budget précédent s'effectue par rapport à la colonne du budget primitif de l'exercice précédent ou du budget cumulé de l'exercice précédent.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DF 042 = RI 040*.

(6) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 675 et 676 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisation »).

(7) Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(8) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(9) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

VOTE DU BUDGET**SECTION DE FONCTIONNEMENT – RECETTES****AZ**

Chap / Art. (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00
70	Produits services, domaine et ventes div	0,00	120 000,00	0,00
7015	Ventes de terrains aménagés	0,00	120 000,00	0,00
74	Dotations et participations	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	0,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00	0,00	0,00
78	Reprises provisions semi-budgétaires	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES REELLES		0,00	120 000,00	0,00

042	Opérat° ordre transfert entre sections (5) (6) (7)	10 000,00	150 000,00	0,00
71355	Variat° stocks terrains aménagés	10 000,00	150 000,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (8)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		10 000,00	150 000,00	0,00

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (= Total des recettes réelles et d'ordre)	10 000,00	270 000,00	0,00
---	------------------	-------------------	-------------

+

RESTES A REALISER N-1 (9)	0,00
----------------------------------	-------------

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (9)	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	270 000,00
--	-------------------

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par l'établissement.

(2) La comparaison avec le budget précédent s'effectue par rapport à la colonne du budget primitif de l'exercice précédent ou du budget cumulé de l'exercice précédent.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *RF 042 = DI 040*.

(6) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 775 et 776 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisation »).

(7) Le compte 7815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(8) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(9) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

VOTE DU BUDGET**SECTION D'INVESTISSEMENT – DEPENSES****BT**

Chap / Art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
010	Stocks	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf opérations et 204)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (sauf opérations)	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (sauf opérations)	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (sauf opérations)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf opérations)	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'équipement		0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses financières		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00
TOTAL DES DEPENSES REELLES		0,00	0,00	0,00

040	Opérat° ordre transfert entre sections (5)	10 000,00	150 000,00	0,00
	Reprises sur autofinancement antérieur (6)	0,00	0,00	0,00
	Charges transférées	10 000,00	150 000,00	0,00
3555	Terrains aménagés	10 000,00	150 000,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (7)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE		10 000,00	150 000,00	0,00

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des dépenses réelles et d'ordre)	10 000,00	150 000,00	0,00
--	------------------	-------------------	-------------

		+	
RESTES A REALISER N-1 (8)			0,00
		+	
D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (8)			712,00
		=	
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES			150 712,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par l'établissement.

(2) La comparaison avec le budget précédent s'effectue par rapport à la colonne du budget primitif de l'exercice précédent ou du budget cumulé de l'exercice précédent.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DI 040 = RF 042*.

(6) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DI 041 = RI 041*.

(8) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

VOTE DU BUDGET**SECTION D'INVESTISSEMENT – RECETTES****BZ**

Chap / Art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
010	Stocks	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (hors 138)	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	10 000,00	55 712,00	0,00
1641	Emprunts en euros	10 000,00	55 712,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		10 000,00	55 712,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
138	Autres subvent° invest. non transf.	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES REELLES		10 000,00	55 712,00	0,00

021	Virement de la sect° de fonctionnement	0,00	94 288,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections (5) (6)	0,00	712,00	0,00
3555	Terrains aménagés	0,00	712,00	0,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT		0,00	95 000,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (7)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		0,00	95 000,00	0,00

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des recettes réelles et d'ordre)		10 000,00	150 712,00	0,00
--	--	------------------	-------------------	-------------

+

RESTES A REALISER N-1 (8)			0,00
----------------------------------	--	--	-------------

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (8)			0,00
--	--	--	-------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES			150 712,00
---	--	--	-------------------

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par l'établissement.

(2) La comparaison avec le budget précédent s'effectue par rapport à la colonne du budget primitif de l'exercice précédent ou du budget cumulé de l'exercice précédent.

(3) Hors restes à réaliser.



Extrait du registre des délibérations du
CONSEIL MUNICIPAL
Séance du 11 mars 2019

N° 2019/03/11/34

Nombre de conseillers en exercice : 57
Nombre de présents : 37
Nombre de votants : 48

Date de convocation :
01 mars 2019

L'an deux mille dix-neuf le onze mars à vingt heures, le Conseil municipal légalement convoqué s'est réuni à la Mairie de Châteaugiron sous la présidence de Monsieur Jean-Claude BELINE, maire de Châteaugiron.

<i>Présents :</i>			
M. Jean-Claude BELINE	M. Joseph MENARD	M. Jean-Pierre PETERMANN	
Mme Marielle DEPORT	M. Yves RENAULT	M. Jean-Claude LEPRETRE	M. Vincent CROCQ
Mme Magalie DOUARCHE-SALAÜN	M. Philippe LANGLOIS	Mme Catherine TAUPIN	Mme Laëtitia MIRALLES
Mme Véronique BOUCHET-CLÉMENT	M. Thierry SCHUFFENECKER	M. Denis GATEL	Mme Isabelle PLANTIN
Mme Laurence LOURDAIS-ROCU	Mme Françoise GATEL	M. Daniel MARCHAND	Mme Sophie BRÉAL
M. Thierry PANNETIER	Mme Morgan VIDAL	Mme Claudine DESMET	Mme Stéphanie BANCHAREL
M. Bruno VETTIER	M. Bertrand TANGUILLE	M. René LOIZANCE	M. Michel RENAUDIN
M. Georges GUYARD	Mme Marie AGEZ	M. Jean-Claude MADIOT	Mme Sandrine PERRIER
M. Pascal GUISSSET	Mme Nathalie GIDON	Mme Chrystelle HERNANDEZ	Mme Evelyne JAOUANNET
M. Vincent BOUTEMY	M. Jacques LE GOFF		

<i>Absents :</i>	
M. Christian NIEL absent qui donne pouvoir à M ; Yves RENAULT	M. Christian BERNARD absent sans pouvoir
M. Dominique DURAND absent qui donne pouvoir à Mme Laëtitia MIRALLES	Mme Marie-Odile BOVIN absente sans pouvoir
M. Dominique PELHATE absent sans pouvoir	Mme Danièle BOTTE absente qui donne pouvoir M. Denis GATEL
Mme Virginie LEFFRAY absente qui donne pouvoir à M. Joseph MÉNARD	M. Olivier MARAIS absent sans pouvoir
M. Hervé DIOT absent qui donne pouvoir à M. Bruno VETTIER	M. Christophe BUDOR absent sans pouvoir
Mme Séverine MAYEUX absente qui donne pouvoir à M. Vincent CROCQ	Mme Laurence VILLENAVE absente sans pouvoir
Mme Chantal LOUIS absente qui donne pouvoir à Mme Marielle DEPORT	M. Jean-Marc ERNAULT absent qui donne pouvoir à M. Jean-Pierre PETERMANN
M. Jean-François PROVOST absent qui donne pouvoir à Mme Sandrine PERRIER	Mme Marie-Françoise ROGER absente qui donne pouvoir à Mme Nathalie GIDON
M. Alban MARTIN absent qui donne pouvoir à Mme Magalie DOUARCHE SALAÜN	M. Erwan PITOIS absent sans pouvoir
M. Dominique KACZMAREK absent sans pouvoir	Mme Marion BELLARD absente sans pouvoir

Secrétaire de séance désignée : Monsieur Jean-Claude LEPRETRE

Objet : Vote du Budget Primitif « Bois de Lassy » Commune déléguée de Saint-Aubin du Pavail - exercice 2019

Rapporteur : Monsieur Jean-Pierre PETERMANN

Le budget primitif « Bois de Lassy » pour l'exercice 2019 s'élève globalement à 600 000,00 € répartis en deux sections qui s'équilibrent comme suit :

- section de fonctionnement : 300 000,00 €
- section d'investissement : 300 000,00 €

Des extraits des documents budgétaires 2019 sont joints à la note de synthèse (Annexe 1.34), et consultables dans leur intégralité en Mairie.

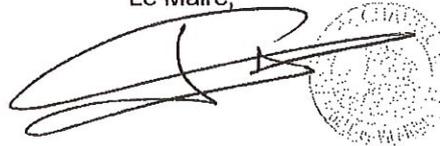
**Vu le Code Général des Collectivités territoriales et notamment les articles L. 1612-1 et suivants et L. 2311-1 et suivants,
Vu l'instruction budgétaire et comptable M 14,
Vu l'avis favorable de la commission Finances du 19 février 2019,**

Après en avoir délibéré à l'unanimité, le Conseil municipal :

- **vote le budget primitif « Bois de Lassy » pour l'exercice 2019.**

Pour Copie Conforme,

Le Maire,



Jean-Claude BELINE

Certifié exécutoire par le maire,
compte-tenu de la réception en préfecture
le.....19 MARS 2019.....
et de l'affichage ou la publication

Le Maire,



REPUBLIQUE FRANÇAISE

Annexe 1 du point 34

COMMUNE - COMMUNE DE CHATEAUGIRON (1)
AGREGÉ AU BUDGET PRINCIPAL DE Budget Principal (2)

Numéro SIRET : 20006448300015

POSTE COMPTABLE : trésorerie de chateaugiron

M. 14
Budget annexe – Opérations et services assujettis à la TVA

Budget primitif (projet de budget)
voté par nature

BUDGET ANNEXE : BOIS DE LASSY (3)

ANNEE 2019

(1) Indiquer la nature juridique et le nom de l'établissement.

(2) Indiquer le nom de la collectivité ou de l'établissement auquel est rattaché le budget annexe.

(3) Indiquer le libellé du budget annexe.

Sommaire

I - Vote du budget

A1 - Section de fonctionnement - Détail des dépenses	3
A2 - Section de fonctionnement - Détail des recettes	4
B1 - Section d'investissement - Détail des dépenses	5
B2 - Section d'investissement - Détail des recettes	6

II - Annexes

A - Eléments du bilan

A1.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie	Sans Objet
A1.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette	Sans Objet
A1.3 - Etat de la dette - Répartition des emprunts par structure de taux	Sans Objet
A1.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	Sans Objet
A1.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture	Sans Objet
A1.6 - Etat de la dette - Dette pour financer l'emprunt d'un autre organisme	Sans Objet
A1.7 - Etat de la dette - Autres dettes	Sans Objet
A2 - Méthodes utilisées pour les amortissements	8
A3 - Etat des provisions	Sans Objet
A4 - Etalement des provisions	Sans Objet
A5.1 - Equilibre des opérations financières - Dépenses	9
A5.2 - Equilibre des opérations financières - Recettes	10
A6.1.1 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Fonctionnement (1)	12
A6.1.2 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement (1)	13
A6.2.1 - Etats de la répartition de la TEOM - Fonctionnement (2)	14
A6.2.2 - Etats de la répartition de la TEOM - Investissement (2)	15
A7 - Etat des charges transférées	Sans Objet
A8 - Détail des opérations pour le compte de tiers	16

B - Engagements hors bilan

B1.1 - Etat des emprunts garantis par la commune ou l'établissement (3)	Sans Objet
B1.2 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux garanties d'emprunt	Sans Objet
B1.3 - Etat des contrats de crédit-bail	Sans Objet
B1.4 - Etat des contrats de partenariat public-privé	Sans Objet
B1.5 - Etat des autres engagements donnés	Sans Objet
B1.6 - Etat des engagements reçus	Sans Objet
B1.7 - Subventions versées dans le cadre du vote du budget (4)	Sans Objet
B2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents	Sans Objet
B2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents	Sans Objet
B3 - Emploi des recettes grevées d'une affectation spéciale	Sans Objet

C - Autres éléments d'informations

C1 - Etat du personnel	Sans Objet
C2 - Liste des organismes dans lesquels a été pris un engagement financier (4)	Sans Objet
C3.1 - Liste des organismes de regroupement auxquels adhère la commune ou l'établissement	Sans Objet
C3.2 - Liste des établissements publics créés	Sans Objet
C3.3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe	Sans Objet
C3.4 - Liste des services assujettis à la TVA et non érigés en budget annexe	Sans Objet

D - Décision en matière de taux de contributions directes - Arrêté et signatures

D1 - Décision en matière de taux de contributions directes	Sans Objet
D2 - Arrêté et signatures	17

(1) Cet état ne peut être produit que par les communes dont la population est inférieure à 500 habitants et qui gèrent les services de distribution de l'eau potable et d'assainissement sous forme de régie simple sans budget annexe (art. L. 2221-11 du CGCT).

(2) Cet état est obligatoirement produit par les communes et groupements de communes de 10 000 habitants et plus ayant institué la TEOM et assurant au moins la collecte des déchets ménagers (art. L. 2313-1 du CGCT).

(3) Ces états ne sont obligatoires que pour les communes de 3 500 habitants et plus (art. L. 2313-1 du CGCT), les groupements comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus (art. L. 5211-36 du CGCT, art. L. 5711-1 du CGCT) et leurs établissements publics.

(4) Si l'établissement décide d'attribuer des subventions dans le cadre du budget dans les conditions décrites à l'article L. 2311-7 du CGCT.

Préciser, pour chaque annexe, si l'état est sans objet le cas échéant.

VOTE DU BUDGET**SECTION DE FONCTIONNEMENT – DEPENSES****AT**

Chap / Art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
011	Charges à caractère général	0,00	300 000,00	0,00
6015	Terrains à aménager	0,00	300 000,00	0,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	0,00	0,00	0,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00	0,00	0,00
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles	0,00	0,00	0,00
68	Dotations provisions semi-budgétaires	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES DEPENSES REELLES		0,00	300 000,00	0,00

<i>023</i>	<i>Virement à la section d'investissement</i>	<i>0,00</i>	<i>0,00</i>	<i>0,00</i>
<i>042</i>	<i>Opérat° ordre transfert entre sections (5) (6) (7)</i>	<i>0,00</i>	<i>0,00</i>	<i>0,00</i>
<i>043</i>	<i>Opérat° ordre intérieur de la section (8)</i>	<i>0,00</i>	<i>0,00</i>	<i>0,00</i>
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE		0,00	0,00	0,00

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (= Total des dépenses réelles et d'ordre)	0,00	300 000,00	0,00
---	-------------	-------------------	-------------

+

RESTES A REALISER N-1 (9)	0,00
----------------------------------	-------------

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (9)	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	300 000,00
--	-------------------

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par l'établissement.

(2) La comparaison avec le budget précédent s'effectue par rapport à la colonne du budget primitif de l'exercice précédent ou du budget cumulé de l'exercice précédent.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DF 042 = RI 040*.

(6) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 675 et 676 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisation »).

(7) Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(8) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(9) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

VOTE DU BUDGET**SECTION DE FONCTIONNEMENT – RECETTES****AZ**

Chap / Art. (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00
70	Produits services, domaine et ventes div	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	0,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00	0,00	0,00
78	Reprises provisions semi-budgétaires	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES REELLES		0,00	0,00	0,00

042	Opérat° ordre transfert entre sections (5) (6) (7)	0,00	300 000,00	0,00
71355	Variat° stocks terrains aménagés	0,00	300 000,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (8)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		0,00	300 000,00	0,00

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (= Total des recettes réelles et d'ordre)	0,00	300 000,00	0,00
---	-------------	-------------------	-------------

+

RESTES A REALISER N-1 (9)	0,00
----------------------------------	-------------

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (9)	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	300 000,00
--	-------------------

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par l'établissement.

(2) La comparaison avec le budget précédent s'effectue par rapport à la colonne du budget primitif de l'exercice précédent ou du budget cumulé de l'exercice précédent.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *RF 042 = DJ 040*.

(6) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 775 et 776 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisation »).

(7) Le compte 7815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(8) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(9) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

VOTE DU BUDGET**SECTION D'INVESTISSEMENT – DEPENSES****BT**

Chap / Art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
010	Stocks	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf opérations et 204)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (sauf opérations)	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (sauf opérations)	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (sauf opérations)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf opérations)	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'équipement		0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses financières		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00
TOTAL DES DEPENSES REELLES		0,00	0,00	0,00

040	Opérat° ordre transfert entre sections (5)	0,00	300 000,00	0,00
	Reprises sur autofinancement antérieur (6)	0,00	0,00	0,00
	Charges transférées	0,00	300 000,00	0,00
3555	Terrains aménagés	0,00	300 000,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (7)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE		0,00	300 000,00	0,00

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des dépenses réelles et d'ordre)	0,00	300 000,00	0,00
--	-------------	-------------------	-------------

		+	
RESTES A REALISER N-1 (8)			0,00
		+	
D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (8)			0,00
		=	
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES			300 000,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par l'établissement.

(2) La comparaison avec le budget précédent s'effectue par rapport à la colonne du budget primitif de l'exercice précédent ou du budget cumulé de l'exercice précédent.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DI 040 = RF 042*.

(6) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DI 041 = RI 041*.

(8) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

VOTE DU BUDGET**SECTION D'INVESTISSEMENT – RECETTES****BZ**

Chap / Art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
010	Stocks	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (hors 138)	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	0,00	300 000,00	0,00
1641	Emprunts en euros	0,00	300 000,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		0,00	300 000,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
138	Autres subvent° invest. non transf.	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES REELLES		0,00	300 000,00	0,00

021	Virement de la sect° de fonctionnement	0,00	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections (5) (6)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT		0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (7)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		0,00	0,00	0,00

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des recettes réelles et d'ordre)	0,00	300 000,00	0,00
--	-------------	-------------------	-------------

+

RESTES A REALISER N-1 (8)	0,00
----------------------------------	-------------

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (8)	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	300 000,00
---	-------------------

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par l'établissement.

(2) La comparaison avec le budget précédent s'effectue par rapport à la colonne du budget primitif de l'exercice précédent ou du budget cumulé de l'exercice précédent.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.



Extrait du registre des délibérations du
CONSEIL MUNICIPAL
Séance du 11 mars 2019

N° 2019/03/11/35

Nombre de conseillers en exercice : 57
Nombre de présents : 37
Nombre de votants : 48

Date de convocation :
01 mars 2019

L'an deux mille dix-neuf le onze mars à vingt heures, le Conseil municipal légalement convoqué s'est réuni à la Mairie de Châteaugiron sous la présidence de Monsieur Jean-Claude BELINE, maire de Châteaugiron.

<u>Présents :</u>			
M. Jean-Claude BELINE	M. Joseph MENARD	M. Jean-Pierre PETERMANN	
Mme Marielle DEPORT	M. Yves RENAULT	M. Jean-Claude LEPRETRE	M. Vincent CROCC
Mme Magalie DOUARCHE-SALAÜN	M. Philippe LANGLOIS	Mme Catherine TAUPIN	Mme Laëtitia MIRALLES
Mme Véronique BOUCHET-CLÉMENT	M. Thierry SCHUFFENECKER	M. Denis GATEL	Mme Isabelle PLANTIN
Mme Laurence LOURDAIS-ROCU	Mme Françoise GATEL	M. Daniel MARCHAND	Mme Sophie BRÉAL
M. Thierry PANNETIER	Mme Morgan VIDAL	Mme Claudine DESMET	Mme Stéphanie BANCHAREL
M. Bruno VETTIER	M. Bertrand TANGUILLE	M. René LOIZANCE	M. Michel RENAUDIN
M. Georges GUYARD	Mme Marie AGEZ	M. Jean-Claude MADIOT	Mme Sandrine PERRIER
M. Pascal GUISET	Mme Nathalie GIDON	Mme Chrystelle HERNANDEZ	Mme Evelyne JAOUANNET
M. Vincent BOUTEMY	M. Jacques LE GOFF		

<u>Absents :</u>	
M. Christian NIEL absent qui donne pouvoir à M ; Yves RENAULT	M. Christian BERNARD absent sans pouvoir
M. Dominique DURAND absent qui donne pouvoir à Mme Laëtitia MIRALLES	Mme Marie-Odile BOVIN absente sans pouvoir
M. Dominique PELHATE absent sans pouvoir	Mme Danièle BOTTE absente qui donne pouvoir M. Denis GATEL
Mme Virginie LEFFRAY absente qui donne pouvoir à M. Joseph MÉNARD	M. Olivier MARAIS absent sans pouvoir
M. Hervé DIOT absent qui donne pouvoir à M. Bruno VETTIER	M. Christophe BUDOR absent sans pouvoir
Mme Séverine MAYEUX absente qui donne pouvoir à M. Vincent CROCC	Mme Laurence VILLENAVE absente sans pouvoir
Mme Chantal LOUIS absente qui donne pouvoir à Mme Marielle DEPORT	M. Jean-Marc ERNAULT absent qui donne pouvoir à M. Jean-Pierre PETERMANN
M. Jean-François PROVOST absent qui donne pouvoir à Mme Sandrine PERRIER	Mme Marie-Françoise ROGER absente qui donne pouvoir à Mme Nathalie GIDON
M. Alban MARTIN absent qui donne pouvoir à Mme Magalie DOUARCHE SALAÜN	M. Erwan PITOIS absent sans pouvoir
M. Dominique KACZMAREK absent sans pouvoir	Mme Marion BELLARD absente sans pouvoir

Secrétaire de séance désignée : Monsieur Jean-Claude LEPRETRE

Objet : Création du budget annexe « Lotissement du Stade » Commune déléguée de Ossé

Rapporteur : Monsieur Joseph MÉNARD

L'instruction budgétaire et comptable M14 stipule que les communes qui réalisent des opérations de viabilisation de terrains dans le but de les vendre, doivent tenir une comptabilité de stock spécifique pour ces opérations.

En effet, les terrains, destinés à la vente, n'ont pas à être intégrés dans le patrimoine de la collectivité.

Dans ce cadre, il convient de créer un budget annexe de comptabilité M14 dénommé « Lotissement du stade » relatif à la gestion en régie communale de l'aménagement et de la vente de 4 à 5 lots sur une parcelle située au nord du terrain des sports de la commune déléguée de Ossé. Cette dernière étant en dehors du périmètre de la ZAC de l'Yaigne.

Ces opérations d'aménagement font partie des activités obligatoirement assujetties à la TVA depuis la réforme immobilière de 2016. A ce titre, les recettes et dépenses de ce budget seront comptabilisées hors taxes.

Ce budget sera rattaché à la Trésorerie de Châteaugiron.

**Vu le Code Général des Collectivités territoriales,
Vu l'instruction budgétaire et comptable M 14,
Vu l'avis favorable de la commission Finances du 19 février 2019,**

Après en avoir délibéré à l'unanimité, le Conseil municipal :

- **approuve la création d'un budget annexe de comptabilité M14 dénommé « Lotissement du stade»,**
- **précise que ce budget sera voté par chapitre,**
- **précise que les recettes et dépenses de ce budget seront comptabilisées hors taxes,**
- **autorise le Maire à faire une déclaration d'immatriculation à la TVA,**
- **autorise le Maire à signer tous les documents relatif à ce budget.**

Pour Copie Conforme,

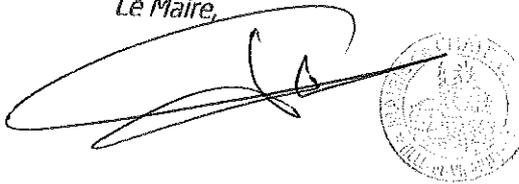
Le Maire,



Jean-Claude BELINE

Certifié exécutoire par le maire,
compte-tenu de la réception en préfecture
le.....14 MARS 2019.....
et de l'affichage ou la publication

Le Maire,





Extrait du registre des délibérations du
CONSEIL MUNICIPAL
Séance du 11 mars 2019

N° 2019/03/11/36

Nombre de conseillers en exercice : 57
Nombre de présents : 37
Nombre de votants : 48

Date de convocation :
01 mars 2019

L'an deux mille dix-neuf le onze mars à vingt heures, le Conseil municipal légalement convoqué s'est réuni à la Mairie de Châteaugiron sous la présidence de Monsieur Jean-Claude BELINE, maire de Châteaugiron.

<u>Présents :</u>			
Mme Marielle DEPORT	M. Jean-Claude BELINE	M. Joseph MENARD	M. Jean-Pierre PETERMANN
Mme Magalie DOUARCHE-SALAÜN	M. Yves RENAULT	M. Jean-Claude LEPRETRE	M. Vincent CROCQ
Mme Véronique BOUCHET-CLÉMENT	M. Philippe LANGLOIS	Mme Catherine TAUPIN	Mme Laëtitia MIRALLES
Mme Laurence LOURDAIS-ROCU	M. Thierry SCHUFFENECKER	M. Denis GATEL	Mme Isabelle PLANTIN
M. Thierry PANNETIER	Mme Françoise GATEL	M. Daniel MARCHAND	Mme Sophie BRÉAL
M. Bruno VETTIER	Mme Morgan VIDAL	Mme Claudine DESMET	Mme Stéphanie BANCHAREL
M. Georges GUYARD	M. Bertrand TANGUILLE	M. René LOIZANCE	M. Michel RENAUDIN
M. Pascal GUISET	Mme Marie AGEZ	M. Jean-Claude MADIOT	Mme Sandrine PERRIER
M. Vincent BOUTEMY	Mme Nathalie GIDON	Mme Chrystelle HERNANDEZ	Mme Evelyne JAOUANNET
	M. Jacques LE GOFF		

<u>Absents :</u>	
M. Christian NIEL absent qui donne pouvoir à M ; Yves RENAULT	M. Christian BERNARD absent sans pouvoir
M. Dominique DURAND absent qui donne pouvoir à Mme Laëtitia MIRALLES	Mme Marie-Odile BOIVIN absente sans pouvoir
M. Dominique PELHATE absent sans pouvoir	Mme Danièle BOTTE absente qui donne pouvoir M. Denis GATEL
Mme Virginie LEFFRAY absente qui donne pouvoir à M. Joseph MÉNARD	M. Olivier MARAIS absent sans pouvoir
M. Hervé DIOT absent qui donne pouvoir à M. Bruno VETTIER	M. Christophe BUDOR absent sans pouvoir
Mme Séverine MAYEUX absente qui donne pouvoir à M. Vincent CROCQ	Mme Laurence VILLENAVE absente sans pouvoir
Mme Chantal LOUIS absente qui donne pouvoir à Mme Marielle DEPORT	M. Jean-Marc ERNAULT absent qui donne pouvoir à M. Jean-Pierre PETERMANN
M. Jean-François PROVOST absent qui donne pouvoir à Mme Sandrine PERRIER	Mme Marie-Françoise ROGER absente qui donne pouvoir à Mme Nathalie GIDON
M. Alban MARTIN absent qui donne pouvoir à Mme Magalie DOUARCHE SALAÜN	M. Erwan PITOIS absent sans pouvoir
M. Dominique KACZMAREK absent sans pouvoir	Mme Marion BELLIARD absente sans pouvoir

Secrétaire de séance désignée : Monsieur Jean-Claude LEPRETRE

Objet : Vote du Budget Primitif « Lotissement du stade » Commune déléguée de Ossé - exercice 2019

Rapporteur : Monsieur Joseph MÉNARD

Le budget primitif « Lotissement du stade » pour l'exercice 2019 s'élève globalement à **60 000,00 €** répartis en deux sections qui s'équilibrent comme suit :

- section de fonctionnement : 30 000,00 €
- section d'investissement : 30 000,00 €

Des extraits des documents budgétaires 2019 sont joints à la note de synthèse (Annexe 1.36), et consultables dans leur intégralité en Mairie.

Vu le Code Général des Collectivités territoriales et notamment les articles L. 1612-1 et suivants et L. 2311-1 et suivants,

Vu l'instruction budgétaire et comptable M 14,

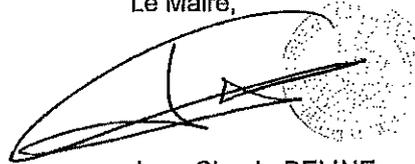
Vu l'avis favorable de la commission Finances du 19 février 2019,

Après en avoir délibéré à l'unanimité, le Conseil municipal :

- **vote le budget primitif « Lotissement du stade » pour l'exercice 2019.**

Pour Copie Conforme,

Le Maire,



Jean-Claude BELINE

Certifié exécutoire par le maire,
compte-tenu de la réception en préfecture
le.....27 MARS 2019.....
et de l'affichage ou la publication

Le Maire,



REPUBLIQUE FRANÇAISE

Annexe 1 du point 36

COMMUNE - COMMUNE DE CHATEAUGIRON (1)
AGREGE AU BUDGET PRINCIPAL DE Budget Principal (2)

Numéro SIRET : 20006448300015

POSTE COMPTABLE : tresorerie de chateaugiron

M. 14
Budget annexe – Opérations et services assujettis à la TVA

Budget primitif (projet de budget)
voté par nature

BUDGET ANNEXE : LOTISSEMENT DU STADE (3)

ANNEE 2019

(1) Indiquer la nature juridique et le nom de l'établissement.

(2) Indiquer le nom de la collectivité ou de l'établissement auquel est rattaché le budget annexe.

(3) Indiquer le libellé du budget annexe.

Sommaire

I - Vote du budget

A1 - Section de fonctionnement - Détail des dépenses	3
A2 - Section de fonctionnement - Détail des recettes	4
B1 - Section d'investissement - Détail des dépenses	5
B2 - Section d'investissement - Détail des recettes	6

II - Annexes

A - Eléments du bilan

A1.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie	Sans Objet
A1.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette	Sans Objet
A1.3 - Etat de la dette - Répartition des emprunts par structure de taux	Sans Objet
A1.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	Sans Objet
A1.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture	Sans Objet
A1.6 - Etat de la dette - Dette pour financer l'emprunt d'un autre organisme	Sans Objet
A1.7 - Etat de la dette - Autres dettes	Sans Objet
A2 - Méthodes utilisées pour les amortissements	8
A3 - Etat des provisions	Sans Objet
A4 - Etalement des provisions	Sans Objet
A5.1 - Equilibre des opérations financières - Dépenses	9
A5.2 - Equilibre des opérations financières - Recettes	10
A6.1.1 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Fonctionnement (1)	12
A6.1.2 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement (1)	13
A6.2.1 - Etats de la répartition de la TEOM - Fonctionnement (2)	14
A6.2.2 - Etats de la répartition de la TEOM - Investissement (2)	15
A7 - Etat des charges transférées	Sans Objet
A8 - Détail des opérations pour le compte de tiers	16

B - Engagements hors bilan

B1.1 - Etat des emprunts garantis par la commune ou l'établissement (3)	Sans Objet
B1.2 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux garanties d'emprunt	Sans Objet
B1.3 - Etat des contrats de crédit-bail	Sans Objet
B1.4 - Etat des contrats de partenariat public-privé	Sans Objet
B1.5 - Etat des autres engagements donnés	Sans Objet
B1.6 - Etat des engagements reçus	Sans Objet
B1.7 - Subventions versées dans le cadre du vote du budget (4)	Sans Objet
B2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents	Sans Objet
B2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents	Sans Objet
B3 - Emploi des recettes grevées d'une affectation spéciale	Sans Objet

C - Autres éléments d'informations

C1 - Etat du personnel	Sans Objet
C2 - Liste des organismes dans lesquels a été pris un engagement financier (4)	Sans Objet
C3.1 - Liste des organismes de regroupement auxquels adhère la commune ou l'établissement	Sans Objet
C3.2 - Liste des établissements publics créés	Sans Objet
C3.3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe	Sans Objet
C3.4 - Liste des services assujettis à la TVA et non érigés en budget annexe	Sans Objet

D - Décision en matière de taux de contributions directes - Arrêté et signatures

D1 - Décision en matière de taux de contributions directes	Sans Objet
D2 - Arrêté et signatures	17

(1) Cet état ne peut être produit que par les communes dont la population est inférieure à 500 habitants et qui gèrent les services de distribution de l'eau potable et d'assainissement sous forme de régie simple sans budget annexe (art. L. 2221-11 du CGCT).

(2) Cet état est obligatoirement produit par les communes et groupements de communes de 10 000 habitants et plus ayant institué la TEOM et assurant au moins la collecte des déchets ménagers (art. L. 2313-1 du CGCT).

(3) Ces états ne sont obligatoires que pour les communes de 3 500 habitants et plus (art. L. 2313-1 du CGCT), les groupements comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus (art. L. 5211-36 du CGCT, art. L. 5711-1 du CGCT) et leurs établissements publics.

(4) Si l'établissement décide d'attribuer des subventions dans le cadre du budget dans les conditions décrites à l'article L. 2311-7 du CGCT.

Préciser, pour chaque annexe, si l'état est sans objet le cas échéant.

VOTE DU BUDGET

SECTION DE FONCTIONNEMENT – DEPENSES

AT

Chap / Art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
011	Charges à caractère général	0,00	30 000,00	0,00
6045	Achats études, prestat° services (terrai	0,00	30 000,00	0,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	0,00	0,00	0,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00	0,00	0,00
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles	0,00	0,00	0,00
68	Dotations provisions semi-budgétaires	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES DEPENSES REELLES		0,00	30 000,00	0,00

023	Virement à la section d'investissement	0,00	0,00	0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (5) (6) (7)	0,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (8)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE		0,00	0,00	0,00

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (= Total des dépenses réelles et d'ordre)	0,00	30 000,00	0,00
---	-------------	------------------	-------------

+

RESTES A REALISER N-1 (9)	0,00
----------------------------------	-------------

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (9)	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	30 000,00
--	------------------

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par l'établissement.

(2) La comparaison avec le budget précédent s'effectue par rapport à la colonne du budget primitif de l'exercice précédent ou du budget cumulé de l'exercice précédent.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DF 042 = RI 040*.

(6) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 675 et 676 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisation »).

(7) Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(8) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(9) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

VOTE DU BUDGET

SECTION DE FONCTIONNEMENT – RECETTES

AZ

Chap / Art. (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00
70	Produits services, domaine et ventes div	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	0,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00	0,00	0,00
78	Reprises provisions semi-budgétaires	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES REELLES		0,00	0,00	0,00

042	Opérat° ordre transfert entre sections (5) (6) (7)	0,00	30 000,00	0,00
71355	Vanat° stocks terrains aménagés	0,00	30 000,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (8)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		0,00	30 000,00	0,00

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (= Total des recettes réelles et d'ordre)	0,00	30 000,00	0,00
---	-------------	------------------	-------------

+

RESTES A REALISER N-1 (9)	0,00
----------------------------------	-------------

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (9)	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	30 000,00
--	------------------

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par l'établissement.

(2) La comparaison avec le budget précédent s'effectue par rapport à la colonne du budget primitif de l'exercice précédent ou du budget cumulé de l'exercice précédent.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *RF 042 = DI 040*.

(6) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 775 et 776 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisation »).

(7) Le compte 7815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(8) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(9) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

VOTE DU BUDGET

SECTION D'INVESTISSEMENT – DEPENSES

BT

Chap / Art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
010	Stocks	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf opérations et 204)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (sauf opérations)	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (sauf opérations)	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (sauf opérations)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf opérations)	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses d'équipement	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses financières	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses d'opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00
	TOTAL DES DEPENSES REELLES	0,00	0,00	0,00

040	Opérat° ordre transfert entre sections (5)	0,00	30 000,00	0,00
	Reprises sur autofinancement antérieur (6)	0,00	0,00	0,00
	Charges transférées	0,00	30 000,00	0,00
3555	Terrains aménagés	0,00	30 000,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (7)	0,00	0,00	0,00
	TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE	0,00	30 000,00	0,00

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des dépenses réelles et d'ordre)	0,00	30 000,00	0,00
---	-------------	------------------	-------------

+

RESTES A REALISER N-1 (8)	0,00
----------------------------------	-------------

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (8)	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	30 000,00
---	------------------

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par l'établissement.

(2) La comparaison avec le budget précédent s'effectue par rapport à la colonne du budget primitif de l'exercice précédent ou du budget cumulé de l'exercice précédent.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DI 040 = RF 042*.

(6) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DI 041 = RI 041*.

(8) Inscrite en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

VOTE DU BUDGET

SECTION D'INVESTISSEMENT – RECETTES

BZ

Chap / Art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
010	Stocks	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (hors 138)	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	0,00	30 000,00	0,00
1641	Emprunts en euros	0,00	30 000,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		0,00	30 000,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
138	Autres subvent° invest. non transf.	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES REELLES		0,00	30 000,00	0,00

021	Virement de la sect° de fonctionnement	0,00	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections (5) (6)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT		0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (7)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		0,00	0,00	0,00

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des recettes réelles et d'ordre)	0,00	30 000,00	0,00
---	------	-----------	------

+

RESTES A REALISER N-1 (8)	0,00
----------------------------------	------

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (8)	0,00
--	------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	30 000,00
---	------------------

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par l'établissement.

(2) La comparaison avec le budget précédent s'effectue par rapport à la colonne du budget primitif de l'exercice précédent ou du budget cumulé de l'exercice précédent.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.